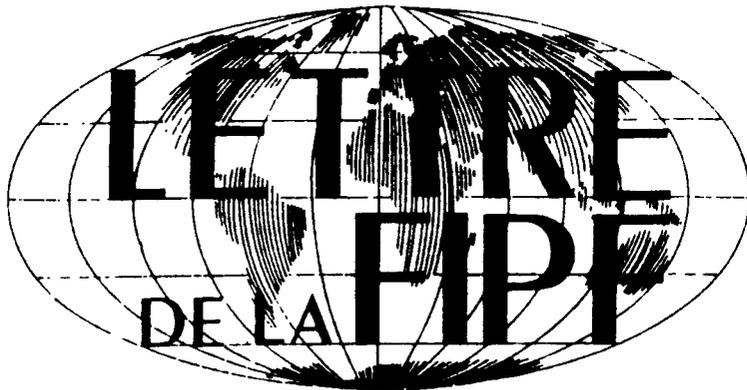


UNE

N° 40 DÉCEMBRE 1988

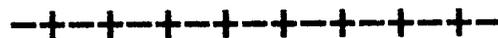
DANS CE NUMÉRO



## SOMMAIRE :

- 1) Editorial : p. 1-2
- 2) Débat : l'orthographe : p.2-5
- 3) L'Europe et les langues : p. 6-8
- 4) Nouvelles des associations : Argentine (p.9)  
Australie (p.10), Canada (p.11), Chili (p.13),  
Danemark (p.14), Espagne (p.14), Finlande (p.14)  
France (p.15), Ghana (p.15), Grèce (p.16), Guinée  
Bissau (p.17), Luxembourg (p.18), Norvège (p.18)  
Pays-Bas (p.19), Portugal (p.20), Québec (p.20),  
Russie (p.21), Suède (p.22).

# LES ADDICTS DE LA DICTÉE .



Grâce à PIVOT, la dictée est devenue une drogue. A force de l'entendre apostropher les foules plus ou moins intellectuelles de la planète sur la beauté de la langue française, un nombre croissant d'individus se sont piqués... au jeu naturellement ; l'épidémie s'est répandue, et une fois l'an, les drogués en manque s'affrontent dans un duel plumitif où la faute d'accent est aussi grave que la crise est aiguë, et le sourcil circonflexe devant la difficulté, ou le trait d'union n'a pas l'attrait du néon, bref où seule l'orthographe peut espérer guérir enfin tous les mots de la terre .

Pour revenir à des considérations plus sérieuses, quel formidable enthousiasme a su susciter notre Bernard PIVOT hexagonal. Imaginez un peu : de quelques centaines de concurrents à ses débuts, le concours international d'orthographe française a attiré cette année 150.000 candidats dont 35.000 hors des frontières françaises.

Il y avait, incroyable mais vrai, 5.000 candidats en Indonésie, 5.000 à Singapour, plus qu'en Ontario, et autant qu' à Québec. Sans atteindre les 7.000 candidats du Cameroun, les Australiens étaient présents et les Américains aussi, et j'en oublie sûrement !

Quel triomphe ! Et un triomphe pourquoi ? Pour une discipline que nous tous, enseignants de français, considérons souvent comme une perte de temps, un piège permanent hérité de fantaisies moyenâgeuses plus ou moins obscures ; à tel point d'ailleurs qu'un groupe de travail de notre VIII<sup>e</sup> Congrès mondial en juillet dernier, avait demandé au terme d'une discussion passionnée, que le Bureau International envisage des actions auprès des instances francophones concernées, afin qu'une réforme de l'orthographe soit enfin mise en oeuvre, comme ce fut le cas au Portugal, en Russie, en Allemagne et dans bien d'autres pays dans un passé peu lointain !

Nous sommes-nous fourvoyés ? PIVOT nous a-t-il montré une nouvelle voie qui consisterait à ne plus faire de la dictée un ennuyeux

pensum, mais bien plutôt l'occasion d'une amusante compétition : sans doute y a-t-il là une approche intéressante du problème, mais je doute qu'elle soit nouvelle pour nombre de collègues, tant du primaire que du secondaire.

Par ailleurs, cette masse de 150.000 candidats ne représente qu'environ 0,3 % du nombre d'élèves qui étudient le français dans le monde à l'heure actuelle, et moins de 1/100 du nombre de francophones!

Enfin, André MARTINET a montré qu'à vouloir défendre la pureté de la langue, on risque de la tuer.

Alors s'il faut rendre hommage à tous les candidats et à leurs professeurs passés ou présents, s'il faut rendre hommage à Bernard PIVOT pour ce formidable engouement mondial qu'il a su créer en faveur d'une discipline aussi rébarbative que la dictée française, il n'en faut pas moins penser aux millions qui peinent, peut-être inutilement sur les "deux t ou un seul ?", "trait d'union ou un seul mot?", "th ou t ?", "ph ou f,?" etc...

et d'ailleurs, je ne vous dirai pas combien de fautes j'ai faites moi-même !...

P.S: Le substantif anglais "addict" correspond en fait au suffixe français "-omane", comme dans "drug-addict = morphinomane"; le titre devrait donc être "Les dictomanes", mais il aurait été dommage de manquer ce jeu de mot franglais pour commencer l'année avec humour !!!

## DEBATS .

-+--+--+--

### ORTHOGRAPHE, GRAMMAIRE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

La LETTRE de la FIPF souhaite, grâce à la compétente collaboration du Vice-Président Roland DELRONCHE, porter à la connaissance de ses lecteurs certains éléments propres à alimenter les débats qui auront lieu au cours des prochaines journées de réflexion pédagogique de SEVRES les 22 et 23 juin 1989.

Au programme de ces journées est en effet inscrit le thème suivant :

"Attitudes et actions des professeurs devant une éventuelle simplification de l'orthographe".

Comme beaucoup d'entre nous, tant dans les pays de langue française que dans les pays allophones, nos collègues québécois (A.Q.P.F.) sont aux prises avec le problème de savoir la place qu'il faut réserver dans l'enseignement du français, à la grammaire et à l'orthographe. Ces disciplines constituent-elles, comme l'ont prétendu certains, la base même de cet apprentissage ?

Leur réflexion et la conclusion à laquelle ils sont arrivés peuvent nous aider à établir notre équation pédagogique en fonction des conditions dans lesquelles nous exerçons notre métier.

Au départ, il convient d'identifier les positions en présence. Un peu comme en politique, elles se distribuent sur un continuum.

À un extrême, on trouve la position traditionnelle qui rallie encore un grand nombre de défenseurs. Le conservatisme pédagogique donne à l'orthographe d'usage et d'accord la prééminence en enseignement du français, car ses tenants considèrent que le savoir-écrire se mesure d'abord d'après la capacité d'une personne à orthographier correctement les mots et les phrases. Pour parvenir à maîtriser le français écrit, l'élève doit en priorité s'entraîner à l'orthographe dans des activités spécifiques comme la dictée et l'exercice grammatical.

A l'autre extrême apparaît une position qui est restée marginale à cause de son radicalisme. L'orthographe et la grammaire représenteraient des séquelles de l'impérialisme bourgeois et des armes pour éliminer l'idiome québécois. Pareilles conventions pernicieuses devaient être abattues. Le défaut de ce pseudo-marxisme réside dans une assimilation facile et abusive du linguistique au socio-politique : même si le crédit dévolu à telle ou telle variété de langue est lié au clivage social, d'autres facteurs peuvent influencer les comportements linguistiques comme le fait qu'une norme écrite soit établie au sein d'une communauté linguistique pour faciliter la communication entre ses membres de régions ou pays différents.

La dernière position peut être qualifiée de centrale, car elle cherche à équilibrer les tendances et à tenir compte de toutes les composantes du savoir-écrire. On devine aisément que c'est la position de l'AQPF.. C'est aussi celle que véhiculent les programmes actuels. Abordé de ce point de vue, l'apprentissage de l'orthographe lexicale et grammaticale reste essentiel, mais il n'est plus une fin suffisante et doit être intégré aux autres dimensions de l'écriture. Même si les exercices orthographiques contribuent sûrement à consolider les connaissances, ils ne sauraient à eux seuls mener à un bon maniement de la langue écrite pas plus qu'à une pleine maîtrise de l'orthographe en situation de rédaction. Pour apprendre à écrire, l'élève doit, du primaire au collégial, composer divers types de textes régulièrement et revenir sur ses productions en vue de les améliorer.(...).

L'école a comme tâche de former des scribes complets. Dans l'économie générale du langage écrit, l'orthographe d'usage et d'accord ne devrait pas monopoliser l'attention pas plus qu'elle ne devrait être négligée. Que faut-il entendre par la maîtrise de l'orthographe ? Développer uniquement l'orthographe aboutirait à une compétence écrite atrophiée chez les élèves. Quelqu'un qui arriverait premier à un concours international d'orthographe ne saurait pas forcément écrire de bons textes. En fait, une connaissance poussée des subtilités orthographiques ne peut constituer un objectif du système scolaire, ce type de savoir devant plutôt être réservé à la formation de spécialistes tels les réviseurs, les correcteurs, les auteurs d'ouvrages normatifs. Être capable d'étayer une argumentation de manière à convaincre, de modaliser son discours en fonction des caractéristiques de la situation, d'insérer convenablement un dialogue dans le cours d'un récit, de signaler par des connecteurs appropriés l'articulation d'un paragraphe, voilà des habiletés fondamentales qui méritent autant de considération que la correction orthographique. Au fond, il faut développer le savoir-orthographier des élèves de concert avec les autres habiletés nécessaires à une pleine maîtrise de l'écriture.(...).

Du point de vue méthodologique, l'AQPF insiste pour que tous se pénètrent de l'idée que l'art d'écrire ne s'acquiert vraiment que par une pratique soutenue de l'écriture et de la réécriture. Les élèves doivent composer régulièrement et fréquemment des textes en classe et pouvoir revenir sur leurs brouillons en vue de les corriger et de les améliorer. Dans les termes plus techniques des programmes, on dit que les habiletés langagières se développent par la pratique du discours et l'objectivation de la pratique. Cela suppose que la classe de français se transforme en atelier et que l'enseignant puisse travailler dans des conditions lui permettant de réaliser un enseignement plus individualisé. Même si certaines notions, certains mécanismes du langage écrit peuvent être traités dans des activités collectives. Il reste que chaque texte forme un produit original qui exige une rétroaction particulière de la part du maître.

La classe de français constitue le lieu spécifiquement destiné à l'apprentissage de l'écriture y compris bien sûr de la grammaire et de l'orthographe. Toutefois l'école devrait être aménagée de telle façon que l'élève comprenne que ce qu'il apprend en classe de français doit lui servir dans toutes les autres disciplines. (...).

En plus de la pratique de l'écriture, l'enseignement de l'écrit peut recourir à d'autres moyens pédagogiques. L'exercitation contribue sans doute à la fixation des automatismes orthographiques qui devraient s'appliquer durant le processus de rédaction d'un texte réel. Il faut éviter cependant de présenter les connaissances orthographiques à vide, sans les relier d'une façon ou d'une autre à la pratique d'écriture de l'élève. D'autre part, l'exercitation, pour être efficace sur le plan linguistique et stimulante du point de vue intellectuel, ne doit pas se borner à lui faire combler des lacunes dans les séries de phrases isolées. D'autres types d'exercices sont à employer, tels les exercices de manipulation de phrases par lesquels l'élève, en ajoutant, effaçant, déplaçant, ou changeant des mots ou des groupes de mots, est amené à éprouver la valeur de diverses formulations. La dictée peut être également utile dans la mesure où on en fait un usage modéré et judicieux et où elle est toujours accompagnée d'explications grammaticales du maître. De nouvelles formes de dictée mériteraient de se répandre en classe, comme la dictée dirigée ou la dictée par les pairs (...);

La position de l'AQPF se résume en quelques phrases :

- 1) Dans l'enseignement du français écrit, l'orthographe et la grammaire doivent recevoir une attention particulière sans cependant occuper tout le terrain.
- 2) Leur traitement en classe, par delà la diversité des méthodes à employer, doit toujours viser le développement de l'habileté à écrire des textes.
- 3) Bien que le lieu privilégié de leur apprentissage soit le cours de français, leur maîtrise doit aussi être une préoccupation dans les autres disciplines à l'école.
- 4) Au primaire, et au secondaire, le jeune doit acquérir une compétence écrite de base que le collégial et l'université viseront à élargir et à raffiner.

#### A PROPOS DE LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE

Tel le monstre du Loch Ness, la réforme de l'orthographe revient périodiquement à la surface de l'actualité francophone. Cette fois, c'est le syndicat des instituteurs français qui rompt une lance en faveur d'une révision de nos usages orthographiques. Mais a-t-elle quelque chance d'aboutir ? Quand on connaît le sort des multiples tentatives précédentes qui ont échoué malgré la compétence et les références scientifiques de leur promoteurs, on ne peut le croire. Parmi les tenants d'une réforme, il faut citer Nina CATACH auteur de L'orthographe (coll. Que sais-je ?, 2ème édition, éd. PU1982). Cette éminente spécialiste dirige une équipe du Centre national de la recherche scientifique qui se consacre à l'étude scientifique de l'orthographe et édite un bulletin LIAISON-HESO. Dans le numéro 15 (décembre 1987), on trouve à la page 35 un bref historique de l'orthographe française, significatif à bien des égards.

*L'orthographe française, contrairement aux idées reçues et malgré les difficultés qu'elle pose à l'utilisateur, est un système d'écriture mixte, complexe certes, mais beaucoup plus phonologique qu'on le croit. Le fonctionnement de notre écriture actuelle repose sur la juxtaposition de plusieurs systèmes ou il n'y a pas de correspondance univoque entre la phonie et la graphie. Ferdinand de SAUSSURE explique ce désaccord entre la graphie et la prononciation : "D'abord la langue évolue sans cesse, tandis que l'écriture tend à rester immobile. Il s'ensuit que la graphie finit par ne plus correspondre à ce qu'elle doit représenter. Une notation conséquente à un moment donnée, sera absurde un siècle plus tard". Il apparaît, du point de vue de Ferdinand de SAUSSURE, que la graphie doit représenter la phonie et suivre son évolution. Ce souci de fidélité de la graphie pour la représentation de la phonie était évoqué dès le XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle, la grammaire de Port-Royal (1660) avait énoncé les principes suivants :*

- 1) "que toute figure marquât quelque son, c'est-à-dire, qu'on n'écrivit rien qui ne se prononçât;
- 2) "que tout son fût marqué par une figure ; c'est-à-dire, qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit ;
- 3) "que chaque figure ne marquât qu'un son (...)
- 4) "qu'un même son ne fût point marqué par différentes figures...".

L'orthographe actuelle est bien loin de ces principes, c'est un produit de luxe, avec de nombreuses marques de redondance, tant historiques qu'étymologiques. En fait, l'évolution de notre orthographe est considérablement ralentie depuis deux siècles et demi. Dans l'ouvrage cité (*Que sais-je?* pp. 32-46), voir en particulier le tableau des modifications graphiques du dictionnaire de l'Académie, où le nombre des modifications graphiques (sur un total de 17532 mots) était de 7369 pour les éditions de 1740 et 1762, alors qu'il n'était que de 1645 pour les quatre éditions suivantes de 1798 à 1935 - l'édition de 1740 représentant à elle seule 6177 modifications graphiques (*Que sais-je?* p.44) ; depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, il y a 7830 mots (44,66%) qui n'ont pas changé de forme et 9702 mots (55,34%) qui ont changé de forme (*Que sais-je,* p.45). En bref, on pourrait dire que l'orthographe d'aujourd'hui est figée depuis trop longtemps (bien peu de choses ont changé depuis le dictionnaire de l'Académie en 1740), et la nécessité d'une réforme, couvrant les besoins actuels de la société moderne, se fait cruellement sentir.

Un avis autorisé certes, mais qui n'est pas universellement partagé. Comme on l'a répété au VII<sup>e</sup> Congrès de Thessalonique, la langue française est une copropriété. Il serait donc utile de connaître l'opinion de tous ceux qui en usent.

#### FREQUENCE DES MOTS EN ORTHOGRAPHE

Pour étudier scientifiquement l'orthographe française, les spécialistes de l'équipe CNRS-HESO se fondent sur les listes de fréquence de mots.

Voici quelques précisions statistiques intéressantes à ce sujet :

Les listes orthographiques de base du français sont en fait des listes de fréquence, avec toutefois la particularité de contenir les formes fléchies les plus fréquentes des mots les plus fréquents, une synthèse des principales listes de vocabulaire du français qui existent à l'heure actuelle. Ici je citerai en particulier : le Dictionnaire JUILLAND, 1980, 500000 occurrences, 5082 mots retenus, ouvrage de base pour l'élaboration des LOBF ; la liste de GOUGENHEIM, 1956, 312000 occurrences, 7995 mots différents, 1063 mots retenus ; le dictionnaire des fréquences du trésor de la langue française, 71 millions d'occurrences, 71415 mots différents ; les ouvrages de F. TERS et ses collaborateurs. Toutes ces listes font apparaître une concentration extraordinaire du vocabulaire d'usage très courant. En effet, le dictionnaire de JUILLAND révèle que les dix premiers mots couvrent près de 35 % de la fréquence d'usage ; les 100 premiers mots couvrent près de 68 % de la fréquence d'usage ; les 1000 premiers mots couvrent près de 89 % de la fréquence d'usage. Un autre chiffre, particulièrement significatif, le dictionnaire des fréquences du Trésor de la langue française fait apparaître que les 50 premiers mots auxquels on additionne les verbes

être et avoir

couvrent plus de 35 millions d'occurrences soit 50 % de la fréquence.

LIAISONS-HESO n° 15. décembre 1987

F. JEJCIC, pour un programme minimal de phonétisation automatique du français, p.39.

Les lecteurs de la lettre qui souhaitent s'exprimer par écrit sur ce sujet seront les bienvenus. Leurs contributions seront soit reproduites dans "LA LETTRE", soit citées au cours des journées de réflexion de juin.

## L'EUROPE ET LES LANGUES

Le sort du français, langue internationale, se joue aussi en Europe, où il existe un danger que l'anglais ne s'impose comme une seconde langue unique qui dispenserait de l'étude de n'importe quelle autre. On a maintes fois attiré l'attention sur l'appauvrissement culturel qu'entraînerait un tel processus, l'Europe doit en effet son rayonnement à sa diversité. Néanmoins, pour des raisons essentiellement économiques et dictées par un intérêt immédiat, l'enseignement de l'anglais comme seconde langue tend, dans de nombreux pays européens, à se substituer à l'enseignement d'autres langues comme le français ou l'allemand, par exemple ou encore à s'imposer d'emblée si jusqu'alors aucune langue étrangère n'était étudiée à ce niveau.

Aux Pays-Bas, des réformes ont entraîné une diminution de l'enseignement du français, ce qui a entraîné une réaction de nos collègues. Annelies VERMEULEN, déléguée néerlandaise à la C.E.O., a élaboré une argumentation qui peut mutatis mutandis servir de modèle à des collègues d'autres pays.

\* L'intégration, c'est-à-dire le maintien des trois langues étrangères (l'anglais, le français et l'allemand) comme matières obligatoires dans la nouvelle formation de base est de la plus haute importance pour le statut du pays au niveau national et international.

\* La connaissance de ces trois langues est indispensable pour une prise de conscience de notre propre langue et de notre propre culture et civilisation.

\* Elle sera d'autant plus importante au moment où dans les années 90 les frontières s'ouvriront et où les contacts internationaux s'intensifieront au niveau des professions, des études et des loisirs. Il importe que dans le trafic libre de personnes, de marchandises, de services et d'idées le manque de connaissance des langues étrangères ne constitue pas d'obstacle, étant donné que peu de personnes parlent le néerlandais.

\* Cette internationalisation sera renforcée par les développements technologiques, impliquant une communication rapide et directe.

\* En outre, l'exportation néerlandaise est principalement orientée vers des pays où l'on se sert de l'allemand, de l'anglais ou du français. Il est à prévoir que ces activités ne vont qu'augmenter.

\* Dans l'Europe de l'avenir, les Pays-Bas devront plus que jamais participer et affronter la concurrence dans les domaines économiques, sociaux et culturels. Ceci est inconcevable sans la connaissance des langues des pays voisins, ces langues jouant également un rôle important dans la communication européenne et mondiale.

\* Après l'introduction de la loi Mammoet en 1968, le pourcentage d'élèves qui passent un baccalauréat en allemand et en français a sensiblement diminué : pour l'allemand de 100 % à 60 % et pour le français de 100 à 30 %.

Les connaissances défectueuses des deux langues qu'on constate à l'heure actuelle ont déjà nui aux relations internationales des Pays-Bas sur tous les plans.

La Hollande ne pourra plus se permettre un autre recul dans l'enseignement des langues vivantes. Il est donc d'une très grande urgence de garantir pour l'avenir une formation de base qui comprendra comme matières obligatoires les trois langues étrangères l'anglais, l'allemand, et le français.

Annelies VERMEULEN

La représentante de la FIFP auprès du Conseil de l'Europe a suivi la plupart des débats de l'Assemblée Parlementaire à Strasbourg, mais le mardi et la matinée du mercredi avaient lieu les réunions des Organisations Non Gouvernementales. Le Pape a fait une allocution dans l'hémicycle le samedi matin.

Les textes auxquels il est fait allusion dans ces lignes sont en ma possession, mais souvent en un seul exemplaire. Les personnes intéressées peuvent lire ou copier les textes que j'ai apportés.

Dans l'ordre du jour de la deuxième partie de la 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, où la FIFP a été présente en tant qu'observatrice, les points les plus intéressants de l'ordre du jour étaient: le rapport de la Commission de la Culture et de l'Education (secteur Questions Economiques et Développement), la Communication du Comité des Ministres et l'allocution de Sa Sainteté le Pape Jean -Paul II.

Le Rapport de la Commission de la Culture et de l'Education était de tout intérêt, parce que l'ordre du jour annonçait un rapport de M.Federico Mayor, Directeur Général de l'UNESCO, suivi d'une intervention de M De Puig sur le Projet de Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

Pour les professeurs membres de la FIFP il est utile de savoir quelles sont les directions dans lesquelles vont les préoccupations du secteur scolaire au sujet des langues régionales et des langues minoritaires, parce que plus l'action des Ministères de l'Education des différents pays demandent de l'activité (excellente en soi) dans ce domaine, moins il y aura de possibilités pour l'extension des horaires pour les langues vivantes étrangères, in casu le français, langues secondes, et moins il y aura de place pour des échanges éducatifs "sans frontières". Il est donc important de réfléchir à des solutions didactiques acceptables. Il est utile d'être en même temps conscient du fait que les enfants en état de plurilinguisme seront peut-être plus ouverts à l'apprentissage de langues vivantes "étrangères".

1

Dans les textes il y a des passages intéressants.

Ainsi:

- dans le document no.5935 du 15-9 nous apprenons qu'une demande est faite au Royaume Uni, aux Gouvernements du Singapour et aux Etats Unis de se réintégrer au sein de l'UNESCO.

Le rapporteur appuie sur l'idée que, peut-être, il convient de "réaffirmer le rôle intellectuel premier" et énonce également qu'il s'agit de donner "une moindre attention" à la représentation politique et diplomatique.

Nous apprenons aussi que le nouveau Directeur compte travailler sur quatre axes: éducation, science et technologie, culture, sciences sociales et humaines et communication. Il considère comme "projets essentiels" plusieurs questions intersectorielles. Les réductions budgétaires sont considérables.

-dans le document no.5933 du 14-9 il est fait mention de la Résolution 192 ('88) et des Recommandations 928 ('81), 1067 ('88) et 1043 ('86) dans lesquelles il est question des problèmes concernant l'éducation, la culture, le patrimoine linguistique et littéraire, et de la prière aux Ministres de défendre et d'encourager le multilinguisme en Europe. La Commission de la Culture et de l'Education est d'avis que la Charte porte en soi assez de garanties pour une application souple "des conditions de base pour la protection et la revitalisation de ces langues". Bref! les bases sont assez solides pour qu'une charte européenne ayant le "caractère d'une convention ouverte à tous les pays européens" soit adoptée par l'Assemblée Parlementaire. La Charte comporte e.a. une partie-clé avec des conditions minima à souscrire et des propositions facultatives. En outre une troisième partie traite des objectifs dans différents domaines (dont l'enseignement). Il y a un paragraphe (Article 13,no.2) qui dit "Des organismes ou associations légalement établis dans une Partie Contractante pourront attirer l'attention du Comité d'Experts du C.de l'E. sur des situations qui seraient contraires aux engagements pris par cette Partie en vertu de la partie III de la Convention. Après vérification auprès de la Partie intéressée, le Comité d'Experts pourra tenir compte de ces informations dans la

Pour donner un exemple concret:

en Alsace le Recteur de l'Académie a développé, en '82, tout un programme excellent pour mener en bonne voie l'éducation des petits Alsaciens de souche germanique, mais fonctionnant et devant fonctionner dans la structure de l'éducation française. A ce moment il est donc très difficile d'étendre encore les activités au-delà des frontières dans une direction non-germanophone. Par conséquent il sera difficile de trouver un partenaire pour un établissement étranger dans cette région.

La Communication du Comité des Ministres peut toujours contenir des surprises oui ou non agréables pour l'enseignement des langues vivantes, bienqu'à Helsinki (mai '87) soient prononcées des mesures en faveur de la position des langues vivantes dans l'enseignement et en faveur de la position sociale des professeurs en général.

D'autres sujets importants sur l'ordre du jour du 3 au 8 octobre étaient: la lutte contre les drogues, le projet de Code européen de sécurité sociale révisé, la situation des libertés religieuses en Europe de l'Est, les activités de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, les questions des Droits de l'Homme, des questions politiques (relations est-ouest), des questions juridiques (droit d'asile, relations intercommunautaires), l'environnement. La plupart (33) des publications et des rapports de l'Assemblée Parlementaire étaient à la disposition des délégués, de leurs suppléants et des observateurs.

La séance d'ouverture était marquée par un débat autour de l'ordre du jour: le bureau permanent proposait de remplacer le rapport et la discussion sur la Charte européenne des langues régionales et minoritaires par un "débat d'actualité" sur la situation en Roumanie. Après l'intervention d'un délégué allemand et d'un délégué néerlandais la proposition était retirée.

Pendant la même séance la Finlande a fait part de sa décision d'être le 22<sup>e</sup> pays à être membre du Conseil de l'Europe.

2

préparation du rapport visé au par.3 du présent article".

Le texte le plus intéressant pour les professeurs de langues est le texte de l'article 6 de la Charte.

Mes conclusions sur la semaine du 2 au 8 octobre '88 à Strasbourg sont -l'Assemblée Parlementaire n'est intéressante que pour quelques débats sur des sujets qui nous tiennent au coeur, bienqu'il soit possible de capter dans les différents discours des signes trahissant la position prise vis-à-vis certains points de l'éducation;

- il est difficile de décider de quel représentant de quel pays il faudrait se mettre en contact. (il y a là des désirs à exprimer par les membres du bureau de la FIFP le cas échéant; désirs accompagnés de documentation et argumentés par écrit, parce que la Commission de la Culture et de l'Education compte 38 membres des différents pays.)

La présence d'un représentant de notre Fédération pourrait trouver une justification dans le fait qu'on a accès aux documents qui ne sont plus diffusés par la suite.

- par contre la présence pendant les semaines de l'Assemblée Parlementaire est de la plus haute importance pour se faire connaître et pour trouver des adhérents à la cause des langues vivantes et plus spécialement à la cause du français. Mais la FIFP devra, elle, également contribuer au travail de tous les ONG.

Je dois relever que le bureau doit toujours se prononcer sur une participation éventuelle à la Commission de Liaison des ONG dans une prochaine élection. Nous devons nous réaliser que les conséquences d'une telle participation sont assez lourdes, comme j'ai indiqué dans un rapport antérieur.

- il est à noter que la Fédération Internationale des Professeurs de Langues Vivantes était absente, comme toujours, des réunions des ONG. Les enseignants étaient représentés par la Confédération Mondiale des Organisations de la Profession Enseignante, la Féd. Internationale des Associations des Instituteurs, la Féd. de l'Enseignement Secondaire, la Féd. des Universités Catholiques, la Ligue Int. de l'Enseignants de l'Education et de la Culture Populaire, l'Office Int. de l'Enseignement Catholique, le Secrétariat Professionnel Int. de l'Enseignement.

COMPTE RENDU des réunions des ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES à Strasbourg au Palais de l'Europe, du 25-29 janv. 1988

La réunion des ONG sur "La solidarité et l'interdépendance Nord-Sud - rôle et responsabilité de l'école" a été très courte, parce que le moment où le Roi Juan Carlos d'Espagne ouvrirait la Campagne a été avancé vers 11 h. 10, au lieu de 15 h 00 de l'après-midi.

Pendant la réunion les points suivants ont été sujets de discussion:

- comment réaliser la prise de conscience autour du thème dans le milieu scolaire;
- une approche interdisciplinaire est-elle possible et souhaitable;
- quels en sont les avantages et les désavantages;
- comment procurer aux enseignants, qui n'ont jamais reçu d'instruction dans ce domaine pendant leur cursus, les outils (soit rituels et concrets) nécessaires;
- comment intégrer le "curriculum caché" des élèves (milieu pluri-ethnique p.e. dans les endroits publics, mass-media, etc.) ou comment s'en servir pour la sensibilisation;
- comment faire des recherches dans les domaines indiqués plus haut;
- faut-il réserver une place dans les horaires scolaires pour "l'éducation au développement";
- comment donner un caractère plus général aux projets d'enseignement dans les pays;
- faut-il donner un caractère de coopération ou de compétition aux projets, en élaboration dans les deux hémisphères;
- comment sensibiliser des enseignants déjà surchargés et travaillant sous une grande pression à faire encore ce travail-ci;
- comment et où chercher les fonds nécessaires aux activités et cela dans les différents pays?

Sa Majesté le Roi Juan Carlos d'Espagne a prononcé son allocution devant un hémicycle du Palais de l'Europe où il n'y avait plus une seule place de libre.

Il a dit qu'il pouvait mal s'imaginer un endroit plus propre à cette ouverture de la Campagne Nord-Sud que le Palais de l'Europe où

25-29/1/88 3.

mais aucun pays ne l'a encore ratifiée. Il faut la ratification de trois pays, puisque la Convention entre en vigueur.

Il est demandé aux organisations de faire des efforts auprès des Ministères des Affaires Etrangères de leurs pays et auprès des parlementaires.

M. Lehmann (Caritas Internationalis) a assisté en tant qu'observateur aux réunions de préparations de la Campagne au Conseil de l'Europe. Quelques-unes des 600 activités ayant lieu partout dans le monde se trouvent dans le document CEO Nord-Sud (87) 1, rév. J, sorti le 5 janvier 1988.

M. Furrer accentue le fait que la Campagne est devenue une réalité au plan européen avec une signification politique importante.

L'Assemblée Européenne y a attribué une priorité absolue. Les parlementaires ont témoigné de la grande importance qu'ils attachent à l'influence des ONG dans ce domaine. Les autorités gouvernementales se retirent dans beaucoup de pays pour laisser l'action aux ONG; de là leur grande influence à l'avenir.

Il demande aux ONG de bien faire attention à ce que ce nouveau pouvoir ne dénature pas le caractère inhérent à toute ONG; elles doivent défendre leur liberté (voir aussi le projet de motion de M. Genty)

L'élection du bureau

Après l'élection les 9 membres sortant de la Commission de Liaison sont remplacés par: M. Rieutord, S.J. (Institut Robert Schumann, 99 voix), Mme Blancke (Centre européen du Conseil Intern. des Femmes, 93), Mme Koering-Joulin (Association Int. de Droit Pénal, 92), M. Radius (Fédération Mondiale des Villes Jumelées-Cités Unies, 90), M. Parfait (Féd. Intern. pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires, 88), M. Edmonds (Ass. Intern. pour le développement et la gestion des villes anciennes et nouvelles, 86), M. Vanneuvel (Comité syndical européen de l'éducation, 76), M. Huber (Union syndicale europ. de la fonction publique locale et régionale, 66), (Europäischer Kartellverband Christlicher Studentenverbände, 65) M. Martin.

(Remarque: il est à décider par le Bureau de la FIPF si la Féd. se portera candidate à une occasion suivante, dans deux ou dans quatre années. Dans ce cas il est utile de savoir que d'après le règlement intérieur "seules, les candidatures des organisations portant désignation du membre titulaire et du membre suppléant

sont réunies les nations qui dans le passé se sont combattues.

Il a dit espérer que la Campagne:

- aidera à mettre fin aux affrontements des peuples;
- pourra réunir les peuples vivant en liberté et aider le procès du développement vers la démocratie;
- servira à réaliser les grands projets autour des thèmes "solidarité et interdépendance".

Le Président du Sénégal, Abou Diouf, s'est adressé à l'hémicycle par la télévision. Il se disait sûr que la Campagne contribuera à la paix internationale, malgré le fait que les problèmes économiques sont au coeur des hommes, et malgré le fait que la situation en Afrique est d'une gravité extrême. La promotion des relations Nord-Sud est imminente. Tout sera vaincu par la vigueur de notre volonté, l'efficacité de nos expériences et la tolérance réclorouque.

Le chanteur rock Sting et la chanteuse africaine Ziggy Marley ont fait une production spéciale pour la Campagne, intitulée "One World 's enough for us all".

27-1 Conférence plénière des ONG

C'est en présence du secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, M. Adinolfi, de M. Eyraud, parlementaire, et du directeur des Affaires Politiques, M. Furrer, que s'est déroulée la séance. M. Dirk Jarré, président des ONG, a expliqué les progrès effectués dans les domaines des 3 travaux majeurs de la Commission de Liaison des ONG:

1. l'élaboration d'un répertoire des ONG, outil de travail attendu des parlementaires comme des ONG. Il sera un compromis des réalités et des désirs des ONG.
2. le dépliant faisant connaître les liens entre le Conseil de l'Europe et les ONG; comment se déroule leur collaboration. les deux travaux paraîtront fin février.
3. la ratification d'une Convention Européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des Organisations Non Gouvernementales.

Six pays, à savoir: l'Autriche, la Belgique, la Grèce, le Portugal, la Suisse et le Royaume Uni ont signé à Strasbourg la Convention,

25-29/1/88

4.

pourront être prises en considération, le vote portant à la fois sur les organisations et leurs représentants. Par ailleurs, il devra également fait mention du nom des remplaçants éventuels de ces membres en cas d'empêchements en cours de mandat."

La Commission de Liaison se réunit à Strasbourg au moins trois fois par an, à l'occasion de chaque session de l'Assemblée Parlementaire (et donc des ONG la plupart du temps), et ses membres de son Bureau se réunissent au moins 1 fois entre chacune des réunions de la Commission de Liaison.)

Les ONG veulent prudemment essayer d'obtenir plus d'influence dans les commissions des Ministres avec lesquelles les ONG travaillent de manière disparate jusqu'ici. Il s'agit surtout de ne pas faire un cadre de travail trop rigide, d'essayer d'avoir plus de contacts avec les Directeurs des Cabinets, d'obtenir un statut d'observateur ayant le droit de s'exprimer.

La motion sur ce sujet a été adoptée.

Pour l'année à venir les activités de la Commission de Liaison se concentreront sur:

- la 40<sup>e</sup> anniversaire du Conseil de l'Europe;
- les travaux entrepris (répertoire, dépliant);
- le 3<sup>e</sup> colloque des ONG;
- le Comité Mixte (ONG-Parlementaires); sujet: coopération plus efficace;
- l'étude de la possibilité de dialogue tripartite ou quadripartite: Comités des Ministres, représ. de l'Ass. des ONG, représ. des Secrétaires génér. et de la Commission de Liaison.

Le programme du 28 janvier comprenait des interventions sur:

- Les ONG face à leurs interlocuteurs principaux: adhérents et professions concernées;
- Les ONG face au monde politique;
- Les ONG face aux médias.

## NOUVELLES DE LA FEDERATION, DES ASSOCIATIONS ET DES COMMISSIONS

### COMMISSION POUR L'EUROPE DE L'OUEST (CEO)

La Commission de l'Europe de l'Ouest a tenu sa réunion annuelle du 29 au 31 octobre à Trossingen en R.F.A. où elle a été reçue par l'Association allemande des professeurs de français. 15 associations européennes ont envoyé leurs représentants à cette réunion à laquelle ont participé également Monsieur Roland DELRONCHE, Vice-Président de la FIPF, Madame Régine THOMAS, Chargé de mission "coopération à distance" au Ministère des Affaires étrangères, Monsieur Jean-Marie GAUTHEROT, attaché linguistique à l'Ambassade de France à Bonn et Madame Anne-Mieke VAN DAAL-HARTONG, représentante de la FIPF au Conseil de l'Europe.

En plus d'une discussion intense de la situation du français dans les pays respectifs et dans tout l'hémisphère nord, la commission s'est préoccupée :

- de la circulation des informations et de l'efficacité du Bureau de la FIPF.

- du fait que les engagements pris par le Conseil des Ministres de l'Education de la Communauté Européenne le 4 juin 1984 à Luxembourg n'aient pas encore trouvé leur application dans tous les pays de la Communauté européenne. La connaissance pratique de deux langues en plus de la langue maternelle n'a pas encore été promue dans tous les pays adhérant à la CEO.

- du travail du Conseil de l'Europe pour l'enseignement des langues vivantes. La CEO voudrait être impliquée dans le suivi des projets sur les langues vivantes du Conseil. La Commission s'intéresse plus spécialement aux domaines des stratégies de communication et de l'enseignement à modules.

- d'un projet britannique concernant le statut de l'enseignant qualifié "Qualified Teacher Status". On craint que des personnes soient autorisées à enseigner sans avoir une formation adéquate et solide.

Lors de la réunion, la commission a aussi travaillé en groupes sur les thèmes suivants :

1. l'enseignement aux adultes
2. les examens oraux
3. la formation initiale et continue des enseignants
4. le projet Olympus

C'est grâce à la présence de Madame Régine THOMAS que la commission a pu s'informer sur le projet Olympus et sur les possibilités de s'en servir à des fins pédagogiques. Le projet Olympus figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CEO au mois de juin.

La commission a aussi eu la chance d'assister au vernissage d'un numéro spécial de la revue "Französisch heute" sur le Centre International d'Etudes pédagogiques de Sèvres, numéro, dont les maîtres d'oeuvre sont le Professeur Jürgen OLBERT et le Docteur Ulf WIELANDT. Etait présent aussi Monsieur Francis DEBYSER, directeur adjoint du CIEP, qui a bien défini les préoccupations de tous les participants en constatant qu'il faut à l'Europe une pluralité culturelle et linguistique.

\* \* \* \* \*

### ARGENTINE:

Le Secrétariat Argentin a l'Education a fait passer un décret pour le lancement dans les écoles du concours international "1789 aujourd'hui".

A peine remis de leur intense participation à la grande opération "Français 2001", voilà les étudiants argentins sollicités à nouveau pour se documenter, réfléchir puis écrire sur la Révolution Française de 1789.

Qui s'en plaindrait ?

#### AUSTRALIE :

Comment "former un environnement francophone favorable à l'enseignement" ? Cette question que se posent nos collègues de la Commission pour l'Afrique de la FIPF (APFA), nos collègues australiens l'ont peut-être résolue :

Pour faire connaître leur travail, l'enthousiasme de leurs élèves, leurs succès, ils organisent dans leurs établissements respectifs, des "journées portes ouvertes", auxquelles sont conviés, non seulement les parents, mais aussi les photographes et la presse.

Une fois la visite strictement scolaire terminée, tout le monde s'en va au restaurant français du coin, et les comptes rendus de pareilles journées sont truffés d'exclamations de plaisir au sujet des quiches lorraines, omelettes aux fruits de mer, profiterolles etc.

Quelle meilleure recette, en effet, pour un environnement francophone motivant que la dégustation d'un pareil menu !

#### BRESIL : Rio Grande Do Sul

Dans le cadre du français langue étrangère pour les enfants, des expériences valables sont menées en Amérique latine, par exemple au Mexique, en Argentine, en Uruguay, au Brésil de même qu'en Europe.

A Porto Alegre, une expérience proposée par l'Association des Professeurs de Français du Rio Grande do Sul a été faite lors du cours de vacances organisé par l'université Fédérale de l'Etat.

L'APFRS, avec la collaboration du BAL/Porto Alegre, a donné suite à cette expérience à partir du mois d'août 88 jusqu'au mois de novembre 1988.

Une équipe formée par deux professeurs coordinateurs Eléonora REZENE DE REZENDE et José Luiz PEDRON, une psychopédagogue Gléci MARASHIN et huit professeurs stagiaires sont responsables de cette activité pédagogique qui réunit 74 élèves de 7 à 10 ans à l'Alliance française qui gentiment a mis une salle à leur disposition.

Eu égard à ce qui précède, en plus, au plan de travail de la COPALC défini à Thessalonique où est inclus un projet du FLE pour les enfants, il sera sans doute intéressant de proposer un atelier sur ce sujet au Comité des SEDIFRALE.

Projet COPALC/FIPF : LE FRANCAIS DANS L'UNIVERS DE L'ENFANT

OBJECTIF : Mettre l'enfant en contact avec la langue française de manière à favoriser son développement personnel et son intégration à la société dans laquelle il vit par ses activités ludico-pratiques mais sans passer par l'écriture ni par la systématisation des contenus développés et visant à :

- la compréhension orale des structures et du vocabulaire utilisés pendant les activités,

\_ leur réemploi spontané et naturel.

PUBLIC CONCERNE : groupes d'enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 10 ans.

DISTRIBUTION D'ACTIVITES :

- table ronde,
- communication,
- ateliers,
- groupe de réflexion,
- synthèse.

Compte tenu du développement de l'enseignement du français langue étrangère aux enfants en Amérique latine, il serait important d'organiser une rencontre à l'intention des professeurs intéressés par ce champ d'activité avec des spécialistes travaillant dans ce domaine à titre de chercheurs ou de praticiens.

Considérant l'importance des SEDIFRALE dans le contexte latino-américain, cette proposition pourrait être insérée dans le thème IV, LANGUES ET CULTURES.

. LANGUE MATERNELLE ET LANGUES ETRANGERES : une démarche interactive, des SEDIFRALES 7 qui auront lieu à BELO HORIZONTE (Etat de Minas GERAIS, Brésil) du 30 juin au 7 juillet 1989.

Projet élaboré par l'Association des Professeurs de Français du Rio Grande do Sul avec la collaboration de :

Gléci MARASHIN, Eleonora REZENDE de REZENDE, José Luiz PEDRON, Joel BOUDOU, Nina Rosa WALTER ROIG.

Coordination générale : Denakir de OLIVEIRA CAMPOS \_ Secrétaire adjointe de la COPALC/FIPF.

BRESIL : Bahia

Extrait d'une lettre récemment reçue de cet Etat :

D'ailleurs, je peux vous annoncer notre plus récente "victoire" : faisant suite à une demande de l'APFEBA, le Conseil à l'Education de l'Etat de Bahia a rendu obligatoire l'enseignement d' au moins deux langues étrangères dans les classes du secondaire ("segundo grau") ce qui permettra l'inclusion du français dans les programmes de plusieurs écoles. L'APFEBA, le B.A.L. et le Secrétariat à l'Education réaliseront, le lundi 28 novembre, une réunion avec les professeurs de français ayant comme but de faire le point sur la situation de l'enseignement du F.L.E. dans nos écoles et de prévoir les activités pour les années 1989/1990.

Maria Marcia BERTOLO CAFFE  
Bureau de la FIPF

CANADA : MANITOBA

L'IMMERSION FRANCAISE AU MANITOBA

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire in extenso, ce rapport collectif sur l'immersion au Manitoba. Les lecteurs intéressés pourront l'obtenir intégralement en s'adressant à :

François LENTZ

Collège Universitaire Saint-Boniface-

200, avenue de la Cathédrale

SAINT-BONIFACE - Manitoba - R2H QH7 Canada

Comme partout au Canada, l'immersion française au Manitoba s'est taillé une place importante au sein du système éducatif de la province. Depuis plus de quinze ans, en effet, les élèves anglophones profitent d'une disposition de la loi scolaire qui donne accès, sur demande, à l'éducation en français. Les chiffres qui suivent dans le tableau 1 illustrent l'importance qu'a eue cette disposition légale dans la croissance des programmes d'immersion au Manitoba.

Le tableau 2 indique que, pendant une période de temps semblable, les inscriptions en immersion ont augmenté de façon presque aussi éloquentement à l'échelle du pays.

Tableau 1 : Manitoba

Année	Inscriptions en immersion	Inscriptions dans les écoles publiques (moins les élèves francophones inscrits dans les écoles franco-manitobaines)	Pourcentage d'élèves en immersion
1974/1975	893	221 064	0,40
1977/1978	1 840	212 958	0,86
1982/1983	7 524	194 284	3,87
1987/1988	16 465	193 785	8,50
1991/1992*	22 460	195 373	11,50

\* projections

Tableau 2 : Canada

Année	Inscriptions en immersion	Pourcentage d'élèves inscrits en immersion
1977/1978	45 482	0,75
1982/1983	122 750	3,02
1986/1987	202 066	5,39
1987/1988*	environ 225 000	

\* projections

## DEFINITION ET BUT DU PROGRAMME D'IMMERSION

Le programme d'immersion au Manitoba est destiné aux élèves qui ne possèdent que peu ou pas le français au moment de leur entrée au programme, mais qui veulent développer un bilinguisme fonctionnel avec le français comme langue seconde. L'individu fonctionnellement bilingue est celui qui maîtrise sa langue première tout en ayant développé des compétences langagières dans une langue seconde lui permettant de communiquer avec facilité dans cette langue tant au plan personnel que professionnel. L'enseignement dans ce programme devrait se faire par des enseignants ou des enseignantes ayant une excellente maîtrise de la langue française.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME D'IMMERSION

Au-delà de son but langagier, c'est-à-dire le développement du bilinguisme fonctionnel, et en plus du développement d'une attitude positive envers la culture française, les objectifs du programme d'immersion s'inscrivent dans le cadre des objectifs généraux de l'éducation au Manitoba. Le programme d'immersion vise donc à développer les dimensions cognitives, affectives et psychomotrices des élèves. Son contenu académique reflète, autant que possible, le contenu du programme anglais si bien que la réintégration de l'élève en immersion dans le programme anglais peut se faire sans difficulté lorsque nécessaire.

## CHILI :

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET CHERCHEURS EN LANGUE FRANCAISE - Ve REGION - MARS 1987 - JUIN 1988.

Lors des SEDIFRALE 6 réalisées à Buenos Aires, on a exprimé le souhait de ranimer les associations des professeurs de l'Amérique latine et de la Caraïbe.

Nous avons créé l'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET CHERCHEURS EN LANGUE FRANCAISE - v région - CHILI. L'Alliance française nous a offert gentiment ses locaux et tous ses moyens (qui sont limités). On a établi notre siège, donc, au 314 rue Alvarez à Vina de Mar, téléphone 68 59 08, Chili.

Le premier bureau a été présidé par le professeur Patricio SARMIENTO et il arrêtera ses fonctions d'organisation dans un an.

Les objectifs de cette nouvelle association sont :

1. la diffusion de la francophonie,
2. le perfectionnement des professeurs de la région,
3. la parution d'un bulletin de liaison.

### ACTIVITES REALISEES :

Les principales activités réalisées ont été :

- 1.1 - la diffusion de matériel d'appui à la classe de français.
- 1.2 - la célébration du 14 juillet dans les différents établissements de la région : à cette fin nous avons créé une petite banque de données afin que les professeurs les photocopient et les appliquent dans leurs établissements.
- 1.3 - un concours de peinture : "Hommage au 14 juillet". Ce concours a touché presque 2.000 élèves du niveau primaire et secondaire.

Les journaux et quelques radios de la région nous ont soutenus dans la diffusion de cette activité.

Il est, pour nous, important de signaler que nous avons reçu les félicitations de Monsieur Jacques LUCAS, Consul de France, Monsieur Bernard BIANCANI, Président de l'Alliance française et Monsieur Robert BAILLY, Président de la Maison de France;

- 2.1 - l'analyse de la réalité du Français de la région : les professeurs se sentent diminués, étant donné la suppression du français au secondaire et le fait d'être obligés de travailler au niveau primaire.

Cette situation a créé un grave problème social chez les professeurs de langues étant donné qu'ils doivent enseigner parfois dans trois à cinq établissements différents et parfois très éloignés les uns des autres.

- 2.2 - la distribution du matériel à l'appui de la formation du professeur.

- 3.1 - la parution de deux bulletins, dont les articles ont été rédigés par les professeurs de notre associations, financés partiellement par l'Alliance française qui fait de gros efforts pour nous aider, par les professeurs du Bureau et par d'autres moyens. L'objectif de chacun a été le perfectionnement du professeur, la diffusion de la langue et de la culture, et la fourniture d'un matériel utilisable (partiellement) en classe.

Evaluation : comme on peut voir, le souhait des professeurs est de participer à ce bulletin malgré le manque de moyens financiers qui ne nous permet ni de faire paraître notre bulletin plus fréquemment, ni d'améliorer sa présentation.

Le Bureau actuellement élu est présidé par le professeur Doris LILLO.

Nous conservons les objectifs de l'année dernière auxquels nous ajoutons un concours de poésie et nous rédigerons pour le Ministre de l'Intérieur, une demande de reconnaissance de la personnalité civile.

#### DANEMARK:

L'année franco-danoise a amené beaucoup d'échanges culturels entre nos deux pays. Des expositions, des conférences, des films, des concerts ont influencé nos élèves d'une manière plus ou moins directe.

Dans les lycées, on a eu plusieurs visites des pays francophones, ce qui a renforcé l'intérêt pour ces cultures. Ces visites ont été combinées avec des conférences et des stages pour les enseignants de français.

Pour les enseignants de français il y a une activité intense à cause du projet pilote de notre "Folkeskole" et de la réforme du lycée. Les niveaux et les méthodes d'enseignement changent et, à tous les stages et à toutes les réunions entre collègues, on les discute.

Avec nos collègues nordiques nous avons eu la possibilité de comparer nos examens et nos méthodes de travail à une réunion nordique qui a eu lieu à Aarhus le 10 septembre 1988.

Après la réforme du lycée, on prépare maintenant la réforme de l'enseignement aux adultes.

Le français a jusqu'ici été privilégié au lycée, parce que tous les lycéens (dans la section de math. aussi) apprenaient le français ou l'espagnol ou le russe pendant 3 ans (5-3-3-).

Après 1988 : liberté de choix.

Cet été on a vu environ 50 % des lycéens de mathématiques rester fidèles au français - même si l'allemand est devenu le grand concurrent ici, chassé de la 1<sup>re</sup> place par l'anglais.

Octobre 1988 - Birgitte OLESEN

#### ESPAGNE:

L'Association des professeurs de français de Madrid nous informe sur son action :

Même si nous n'exerçons pas une grande influence sur le Ministère de l'Education nationale en ce qui concerne la détermination des objectifs et l'élaboration des programmes, nous ne cessons d'attirer l'attention des autorités sur l'importance qu'il y a pour elles de recueillir l'avis des "techniciens" (que nous représentons) dans ces domaines.

Nous continuons à lutter pour l'établissement officiel d'une seconde langue étrangère obligatoire dans le secondaire. Pour l'instant, une seule langue étrangère est obligatoire et c'est, en général, l'anglais. On a autorisé l'étude d'une seconde langue étrangère en dehors de l'horaire, mais cette solution entraîne des heures supplémentaires de travail pour les élèves, ce qui n'est jamais très populaire.

Dans l'enseignement primaire, on peut théoriquement choisir l'anglais ou le français comme seconde langue, mais en pratique les écoles n'offrent qu'une seule langue, selon la demande des parents ou la disponibilité d'un professeur, et c'est, la plupart du temps, l'anglais.

#### FINLANDE:

Le nombre des élèves qui ont choisi le français comme première langue étrangère a augmenté dans les communes où on offre à ces élèves la possibilité de prendre l'anglais comme matière facultative à partir de la cinquième année scolaire.

Les épreuves de langues au baccalauréat vont changer graduellement à partir du printemps 1990. Après une période de transition, la réforme entrera en application au printemps 1994. Les programmes ne changeront pas, mais il y aura plusieurs types de tests qui varieront d'une année à l'autre.

La deuxième phase du projet "Français 2001" s'est terminée par un voyage à Lyon. Six lauréats et deux professeurs accompagnateurs ont passé une semaine dans la deuxième ville de France au début du mois de septembre.

#### FRANCE : S.I.H.F.L.E.S.

La Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde, a tenu samedi 3 décembre au C.I.E.P. de SEVRES, sa deuxième Assemblée générale.

Un seul changement dans le Bureau : le Secrétaire général Claude OLIVIERI, trop accaparé par ses nouvelles fonctions de chargé de mission au Cabinet du Ministre de la Francophonie Alain DECAUX, a dû présenter sa démission. Il a été remplacé par Pierre FREMONT.

La SIHFLES a sorti le n° 2 de "Documents pour l'histoire du FLE/S". Elle a participé par ses articles, à la publication de revues telles que REFLET, LE FRANCAIS DANS LE MONDE,... et elle est intervenue dans les stages CREDIF à LA ROCHELLE, BELC à SAINT-NAZAIRE, ainsi qu'au VIIe Congrès mondial de la FIPF, et à la Rencontre mondiale des départements d'études françaises à NEW DELHI en décembre 1988.

Pour 1989, il est prévu d'organiser deux journées d'études les 21 et 22 avril à SAINT-CLOUD, une importante participation aux Etats généraux des langues du 26 au 29 avril, ainsi qu'aux Assises de l'American Association of Teachers of French qui se tiendront à Paris du 10 au 14 juillet 1989.

Avec 150 membres recrutés en moins d'un an dans 30 pays, la SIHFLES s'est donc étoffée de manière remarquable pour une association toute nouvelle.

Il n'est évidemment pas question de s'en tenir là, et le Comité espère doubler le nombre de ses membres d'ici à la fin de l'année 1989. Un débat s'est d'ailleurs instauré au cours de l'Assemblée générale, sur le fait de savoir s'il vaudrait mieux faire du recrutement extensif à l'échelle mondiale, ou au contraire concentrer les efforts de la Société sur quelques pays où l'implantation, déjà conséquente, pourrait être renforcée : cas de l'Italie ou de l'Allemagne par exemple.

Les deux tendances ne sont en fait pas contradictoires, et s'il faut essayer d'attirer à la SIHFLES davantage de spécialistes, historiens et linguistes, il est souhaitable de ne pas décourager les "amateurs éclairés".

Il est donc indispensable de faire mieux connaître cette jeune association au cours des congrès, séminaires, rencontres qui auront lieu dans les mois à venir. Les enseignants de français ont incontestablement un rôle à jouer dans ce domaine, d'autant plus qu'ils doivent y voir leur propre intérêt.

Il semble bien, en effet, que lorsque des associations s'opposent à leur administration pour défendre l'enseignement de la langue française, le poids historique de cet enseignement dans le pays est un argument que les autorités ne peuvent pas négliger. Il est donc souhaitable que les associations, jeunes ou moins jeunes, puissent asseoir leur légitimité sur une tradition d'enseignement du français qui leur serait connue dans le détail.

En conclusion, il faut apporter votre concours et vos compétences à la SIHFLES !

(9, rue Lhomond- F.75005 PARIS).

#### GHANA:

Comme nous l'avions annoncé dans notre n° 39 (page 12), la semaine du 5 au 10 décembre 1988 a valu à l'Association Ghanéenne des Professeurs de Français (GAFT) une véritable apothéose. Les cérémonies organisées depuis janvier pour célébrer le 30ème anniversaire de cette association ont en effet trouvé là leur couronnement éclatant.

Deux manifestations publiques marquaient cette semaine : une plantation d'arbres, puis la distribution des prix récompensant :

- l'école ayant le mieux célébré l'anniversaire de la GAFT ;
- les élèves lauréats de concours de poésie, d'art narratif et de théâtre ;

- les professeurs lauréats de concours portant sur la méthodologie, les manuels de français, l'animation des sections régionales de la GAFT ;

- le meilleur militant de la GAFT à l'échelle nationale.

La GAFT avait invité à ces cérémonies le ministère ghanéen de l'éducation et de la culture ainsi que les ambassades des pays représentés à ACCRA. La participation du Vice-Ministre de l'Education, de plusieurs directeurs du ministère, d'autres hauts responsables ghanéens et de la presse a permis de mesurer l'estime et le prestige que la GAFT a acquis dans son pays.

Ce succès s'est trouvé amplifié par la présence d'ambassadeurs ou de conseillers culturels de plusieurs pays de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Niger, Togo), du Canada, de la France, du Liban, de la Yougoslavie, ainsi que du représentant de la Communauté européenne.

Quelle preuve spectaculaire de l'efficacité de la GAFT !

Ce succès atteste aussi l'importance du rôle que le Ghana donne à l'enseignement du français. Le 30<sup>e</sup> anniversaire de la GAFT a en effet été célébré à un moment où une importante réforme du système éducatif vient de multiplier par 20 le nombre des établissements scolaires qui enseignent le français et par 4, déjà, le nombre des élèves qui l'apprennent. On imagine l'effort inouï de formation de maîtres qu'un développement aussi impétueux implique.

Malgré les graves difficultés économiques que connaît le Ghana (et en particulier les enseignants obligés, pour assurer la survie élémentaire de leur famille, de pratiquer des métiers "complémentaires"), la GAFT est engagée avec enthousiasme dans cette immense aventure nationale.

Elle peut s'appuyer en effet sur l'intérêt que portent à la langue française, aux cultures francophones et à leur enseignement, de très nombreux milieux professionnels ghanéens. Ces derniers sont en effet, de plus en plus conscients de l'utilité du français pour l'indispensable coopération internationale du Ghana avec ses voisins, avec l'ensemble des pays d'Afrique et avec le reste du monde.

C'est pourquoi dans ce pays, qui a choisi l'anglais comme langue officielle, le français devient une langue de travail indispensable qui est de plus en plus enseignée à des ingénieurs, des techniciens, des administrateurs, des militaires, des juristes, des scientifiques, des chercheurs etc.

Telles sont quelques unes des réalités ghanéennes qui ont été mises en valeur par les cérémonies du 30<sup>e</sup> anniversaire de la GAFT. Le président de la FIPF, empêché d'y participer personnellement, y a été représenté par Pierre ALEXANDRE. Ce dernier donnera dans notre prochain numéro un compte rendu plus substantiel de sa mission au Ghana. Mais nous attendons avec impatience les conclusions que la GAFT elle-même tirera de ce trentième anniversaire qui pourrait bien, à plus d'un titre, être exemplaire.

## GRECE :

### UN RAPPORT D'ACTIVITE ENCOURAGEANT

Nos collègues de l'Association des Enseignants de français du secondaire (Athènes), la présidente M.PAPAIIOANNOU et la secrétaire générale A.TRIANTAFYLOU, nous font part de l'évolution de l'enseignement du français et de l'action de l'association des professeurs de français dans leur pays.

L'évènement le plus important de cette année a été l'introduction de la langue étrangère au primaire.

Le Ministère de l'Education nationale a chargé un groupe de travail de choisir un manuel pour la 4<sup>ème</sup> primaire (à partir de 10 ans)

et de rédiger le programme analytique (curriculum). Ce groupe a été composé de conseillers scolaires, d'un membre du bureau de notre Association, de deux lecteurs à l'Université d'Athènes et d'un membre de l'Institut pédagogique.

Grâce à la pression de notre Association et des membres du groupe de travail, les compétences de ce groupe ont été élargies au 1er cycle du secondaire. Il a donc été chargé d'élaborer un curriculum et du matériel pédagogique pour les trois dernières années du primaire et les trois années du gymnase assurant la continuité entre les deux degrés. Le groupe de travail a déjà élaboré le programme analytique (curriculum).

Au point de vue de la méthodologie, il a accepté les apports positifs des approches communicatives, sans pour autant rejeter les points forts des courants méthodologiques antérieurs. Le groupe de travail va maintenant rédiger les manuels du primaire.

En juin 1988 a eu lieu à ITHAQUE, le premier congrès pour les nouveaux programmes du primaire. Le groupe de travail pour le français a reçu les compliments de tous les participants. Durant le congrès, les conseillers scolaires du primaire ont parlé avec enthousiasme de l'ardeur, de la compétence et des qualités pédagogiques des professeurs de français et ont souligné la nécessité de ne faire enseigner les langues étrangères dans le primaire que par des diplômés de l'Université.

Cette année scolaire a commencé par deux événements importants :

- a) la nomination de 75 professeurs de français
- b) le doublement du nombre d'écoles primaires qui enseignent des langues étrangères (français ou anglais) toujours à titre expérimental.

Pendant l'année scolaire 1987-88 une langue étrangère a été enseignée dans 120 écoles primaires de ce pays.

#### GUINEE BISSAU :

Une excellente nouvelle nous parvient de ce pays, au moment où nous terminons la mise en page de cette lettre :

La GUINEE-BISSAU vient de fonder son "Association de Professeurs de Français" et celle-ci sollicite son affiliation à notre Fédération.

Pour vous permettre d'en savoir plus sur l'enseignement du français dans ce pays, nous nous permettons de retranscrire une partie de la lettre que nous adresse le président de la nouvelle association, Monsieur Bamba NGING.

*C'est un pays où le français qui n'est pas la langue officielle tend à devenir la deuxième langue officielle. Pourquoi cela? Parce que la Guinée-Bissau est "coincée" entre deux grands pays francophones que sont le Sénégal et la Guinée Conakry; parce que l'ouverture économique libérale préconisée par notre Président de la République lors du IVe congrès du P.A.I.G.C. de novembre 1986 fait que le français devient la langue du développement nécessaire à l'intégration à la sous-région francophone ; parce que la Guinée-Bissau fait partie de tous les organismes inter-Etats de cette même sous-région; parce que notre Président participe à tous les Sommets de la Francophonie. Etc.*

La France a répondu à cette "demande" du français en créant, en octobre 1985, au sein du Ministère de l'Education, un poste de Conseiller pédagogique chargé du développement de l'enseignement du français dans le secondaire puis, sous l'impulsion du Chef de la Mission française de Coopération et d'Action culturelle, en signant, en juillet 1987, une convention de financement. Des stages de formation de professeurs ont été organisés, une nouvelle méthode a été élaborée, des matériels et ouvrages ont été mis en place dans tous les lycées, etc.

Tout cela permet aux 40 professeurs de français, plus 10 élèves en formation à l'Ecole Normale, d'enseigner dans les meilleures conditions, compte tenu des grandes difficultés dans lesquelles se débat notre pays en général et le Ministère de l'Education en particulier. Les effets sont spectaculaires : près de 3000 élèves sur 4500 ont opté pour le français en première année du secondaire. Mais ne nous berçons pas d'illusions : si nous avons la quantité, il faut que nous ayons aussi la qualité. Nous sommes tous conscients que nous tenons entre nos mains l'avenir de notre pays. C'est cette motivation qui nous a permis de surmonter toutes les difficultés pour aboutir à la création de l'APF-GB, laquelle sollicite son adhésion à la Fédération Internationale des Professeurs de Français.

Bamba NGING  
Président de l'A.P.F. de GUINEE-BISSAU

#### LUXEMBOURG:

La toute jeune Association des Professeurs de Français du Grand-Duché de Luxembourg a tenu le mardi 25 octobre sa première Assemblée générale :

Parmi les manifestations organisées par cette association très active, notons la conférence de Monsieur Henri MITTERAND sur : "Une poétique romanesque : ZOLA" et bien sûr, la publication du bulletin de liaison de l'APFL qui en est à son 4e numéro.

#### NORVEGE:

##### L'enseignement du français en Norvège

Le français est actuellement enseigné dans 1000 collèges et 280 lycées. Des statistiques sur le nombre d'élèves ayant choisi une deuxième langue sont en cours d'élaboration.

A l'école de base (les 9 années de scolarité obligatoire pour les jeunes de 7 à 16 ans) l'anglais est obligatoire à partir de la quatrième année de scolarité. Les élèves sont théoriquement libres pour le choix de la deuxième langue. En pratique, ils optent pour l'allemand ou le français. La deuxième langue étrangère n'est pas obligatoire donc nombreux sont les élèves qui, au lycée, n'ont que l'anglais (59 %).

75 % de ceux qui optent pour une langue étrangère choisissent l'allemand et 21 % le français. Ce choix est souvent influencé par des considérations d'ordre pratique : le personnel enseignant disponible, la possibilité de continuer avec cette deuxième langue au lycée etc.

Les écoles qui proposent le français comme deuxième langue se trouvent principalement dans les grandes villes.

La deuxième langue est enseignée à raison de 4 heures en 8e et de 3 heures en 9e.

Au lycée, c'est essentiellement en section "option générale" que le français est enseigné : comme langue B (prolongement de l'apprentissage de l'école de base) ou comme langue C (français pour débutants).

L'anglais est obligatoire alors que le français reste une matière à option, donc une deuxième langue ou une troisième langue.

Le nombre d'heures hebdomadaire varie :

Minimum : 4 heures la première année

3 heures la deuxième année

Maximum : 4 heures la première année

5 heures la deuxième année

5 heures la troisième année

Avant 1975 le français étant obligatoire, un bon nombre d'élèves le subissaient comme une contrainte et étaient peu motivés. Avec le système actuel, les élèves qui ont choisi le français sont, en général, motivés. Cette constatation ne concerne malheureusement pas toujours ceux de langue C 4 + 3 qui ont opté pour le français, à défaut d'autres matières.

CONCLUSION: Peu de statistiques officielles, mais un sentiment d'évolution dans le bon sens, et de volonté politique en faveur du français.

VERENIGING VAN LERAREN IN LEVENDE TALEN

Rapport des activités de l'association des professeurs de langues vivantes néerlandais  
Bunnik, octobre 1988

PAYS-BAS :

Nous avons cru bon de faire un montage photocopié qui nous permette d'insérer dans l'espace restreint de notre "Lettre", les trois pages du rapport envoyé par Annelies VERMENLEN, secrétaire de l'Association des Professeurs de français aux Pays-Bas.

Ce rapport sur l'action menée par l'Association hollandaise pour contrer un projet gouvernemental de réforme de l'enseignement du français, nous a semblé digne d'être publié intégralement. L'action menée, par sa précision, sa logique, son ampleur, nous a semblé exemplaire, et nous souhaitons qu'elle puisse inspirer l'action d'autres associations qui viendraient à se trouver confrontées à de pareilles situations.

L'événement le plus important de l'année 1987-1988 constitue la publication des résultats de l'enquête effectuée au nom de notre association (7.2.2.2.) et les actions qui s'en sont suivies.

Cette enquête, organisée par un bureau de sondage professionnel en 1987, a été la réaction de l'association au projet de loi du Ministre de l'Éducation en ce qui concerne la formation de base (Basisvorming, 1985). Il s'agit d'une intégration totale des trois premières années de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire pour les élèves de 12 à 15/16 ans. Dans cette formation de base, le français, ainsi que l'allemand, ne seront pas obligatoires, ce qui est traditionnellement le cas, et de plus le nombre d'heures réservées à l'enseignement de langues vivantes sera réduit de 30%.

Les résultats de l'enquête "Les Néerlandais et les langues" (voir ci-joint) ont été présentés au public en février 1988. En deux langues une lettre officielle, signée par les trois sections de langues vivantes de l'association (le français, l'allemand et l'anglais), a été adressée au Ministre contenant les critiques et les commentaires au projet de loi.

D'autres activités ont ensuite été entreprises. La section de français a institué un comité d'action "Frans Actueel" pour promouvoir le français. En étroite collaboration avec la section d'allemand, ce comité a composé un rapport, qui démontre l'importance de l'enseignement des langues et qui s'intitule "Apprendre les langues un bon passeport pour l'avenir". On y exprime les soucis concernant l'enseignement des langues. On y revendique:

- le français, l'allemand, l'anglais comme matières obligatoires de la formation de base des élèves de 12 à 15/16 ans.
- l'anglais sera enseigné pendant les 3 années de la formation de base et le français, ainsi que l'allemand, pendant au moins 2 ans comprenant un nombre d'heures suffisant.

À cela s'ajoute une liste d'arguments et de commentaires en faveur de l'enseignement des langues. Une liste de 800 témoignages d'adhésion de différents secteurs de la société néerlandaise termine ce document. En particulier les secteurs de l'Industrie et du Commerce se sont manifestés de façon évidente.

Le 27 avril, lors d'une conférence de presse organisée par les Chambres de Commerce des pays concernés (Angleterre, Allemagne, Belgique, France, Luxembourg) ce rapport a été rendu public. Vu les multiples réactions, on l'a accueilli de façon positive.

Au printemps 1988, la section de français a continué ses activités en organisant une rencontre d'information pour les professeurs de français et des entretiens avec les délégués des partis politiques. En ce moment les critiques se montrent de plus en plus nombreux et sévères, de sorte que la discussion de ce projet de loi va être retardée jusqu'après Pâques 1989.

Pour le proche avenir on envisage d'autres entretiens avec les délégués politiques et des manifestations à Maastricht, à Utrecht et à La Haye pour attirer l'attention du public. On prévoit également des rencontres avec les professeurs de français afin de les tenir au courant. Bref, en vue de l'année 1992, il faut susciter l'intérêt pour les langues vivantes, en particulier du français!

Annelies Vermeulen, secr.  
Philippe Néeliec

Difficultés ressenties lors de l'enseignement des langues vivantes:

	jamais	de temps en temps	assez/souvent
à la lecture	30%	49%	21%
à l'écoute	38%	48%	13%
à l'oral	22%	55%	22%
à l'écrit	15%	37%	47%

L'expression écrite cause le plus de difficultés. L'expression orale n'est pas toujours facile. La compréhension écrite et orale ne pose pas de problèmes majeurs.

Quelle est la langue vivante la plus importante?

	Ordre d'importance			Total
	1	2	3	
anglais	90%	8%	1%	99%
allemand	7%	56%	23%	86%
français	2%	22%	52%	76%
espagnol	0%	11%	14%	25%
russe	0%	1%	3%	4%
italien	0%	1%	2%	3%

Plus le niveau de formation est élevé, plus l'importance accordée au français et à l'espagnol croît. Pour l'allemand, c'est l'inverse qui se produit. L'âge des personnes interrogées n'a aucune influence sur les réponses données.

Quelles sont les attentes en matière d'enseignement des langues vivantes?

Question posée: Accorde-t-on trop ou trop peu d'importance à l'enseignement du néerlandais et des langues vivantes dans l'enseignement secondaire?

	néerlandais	langues vivantes
trop	1%	1%
juste mesure	51%	65%
trop peu	42%	27%

Ce sont surtout les personnes ayant reçu une formation longue ou universitaire ainsi que les personnes plus âgées dans l'échantillon qui jugent insuffisant l'enseignement des langues vivantes à l'école.

Liberté de choix pour les élèves de 12 ans:

Question posée: Doit-on laisser la liberté de choix (pour les langues vivantes) aux élèves de 12 ans?

Pour la liberté de choix	16%
Pour un paquet standard imposé	84%

Les personnes interrogées sont presque unanimes à trouver qu'on doit imposer un "paquet" standard de langues vivantes à des élèves de 12 ans. Selon les groupes sociaux, les avis sont nuancés: les personnes ayant reçu une formation courte, les personnes de plus de 65 ans et les électeurs votant pour le parti socialiste se déclarent en faveur de la liberté de choix.

Conclusion

L'enseignement des langues vivantes est considéré par tous comme important. Dans ce contexte, les personnes interrogées excluent une réduction des horaires de langues vivantes ou tout autre réduction les affectant. Au contraire, elles jugent qu'il faudrait accorder plus de place qu'actuellement à leur enseignement.

Il apparaît clairement qu'on est critique vis-à-vis de ses propres compétences linguistiques. D'une façon générale, c'est l'expression écrite qui semble le plus difficile.

Une large majorité de la population néerlandaise rejette l'idée que les élèves de 12 ans puissent choisir librement leurs matières, les langues vivantes en particulier.

VERENIGING VAN LERAREN IN LEVENDE TALEN

LES NÉERLANDAIS ET LES LANGUES

Enquête effectuée pour l'Association néerlandaise des professeurs de langues vivantes par le Bureau Legendijk d'Apeldoorn auprès d'un échantillon représentatif de 1100 Néerlandais de 18 ans et plus. Des personnes ont été interrogées à domicile.

En voici les résultats principaux.

Quelle est la matière la plus importante?

	Ordre d'importance			Total
	1	2	3	
néerlandais	32%	13%	12%	57%
langues vivantes	17%	23%	18%	54%
mathématiques/informatique	18%	18%	15%	51%
sciences techniques	14%	13%	14%	41%
histoire, géographie, sciences économiques	9%	13%	15%	37%
physique, chimie, biologie	8%	12%	11%	31%
musique, éducation physique, dessin	5%	7%	13%	25%

L'importance des langues vivantes saute aux yeux en même temps que celle accordée au couple mathématiques/informatique.

Le niveau de formation générale n'influe que peu sur l'opinion exprimée au sujet des langues vivantes.

Avez-vous reçu une formation linguistique suffisante?

	en néerlandais		en langues vivantes
(tout à fait) suffisante	74%		50%
insuffisante/très insuffisante	25%		49%

La moitié des personnes interrogées n'est pas satisfaite de l'enseignement reçu. En particulier, au-delà de 35 ans, les personnes interrogées trouvent insuffisant l'enseignement de langues vivantes. Et si les personnes qui ont reçu une formation courte sont assez satisfaites de leur niveau en néerlandais, elles ressentent en revanche une très nette insuffisance en ce qui concerne le français, l'allemand et l'anglais.

Domaines d'utilisation des langues vivantes

	allemand	anglais	français	espagnol
privé	47%	40%	21%	6%
professionnel	7%	8%	3%	1%
dans les deux domaines	14%	20%	6%	1%
total	68%	68%	30%	8%

L'anglais et l'allemand sont les langues vivantes les plus employées par les Néerlandais. Le français arrive au troisième rang, l'espagnol au quatrième. D'une manière générale, les plus jeunes parmi les personnes interrogées utilisent plus les langues vivantes. L'anglais en particulier, les personnes plus âgées sont plus tournées vers l'allemand.

## PORTUGAL :

### UNE JEUNE ASSOCIATION PLEINE DE DYNAMISME

L'Association portugaise des professeurs de français a été constituée en 1986. Depuis lors, elle agit auprès des autorités nationales pour défendre l'enseignement du français et se sent solidaire des associations étrangères et de la FIPF.

L'A.P.P.F organise annuellement un Congrès national. Cette année, le IIIe congrès a eu lieu à Lisbonne, les 23, 24 et 25 septembre et son thème a été "Le Français pour demain". Les congressistes ont pu analyser et débattre la situation du français au Portugal et les perspectives pour l'avenir ayant conscience que les problèmes qui se posent actuellement à l'enseignement du français sont communs à d'autres pays et à d'autres systèmes éducatifs. L'APPF a fait un effort pour participer avec régularité à tous les congrès et à toutes les réunions internationales. Sa Commission exécutive a envoyé des représentants aux Congrès de Thessalonique et de Nantes.

Actuellement l'A.P.P.F. mène un débat national très important pour l'enseignement du français au Portugal car, selon un projet de réforme présenté récemment, la deuxième langue étrangère, qui jusqu'ici était obligatoire, deviendrait une option. Devant ce problème et la régression de l'enseignement du français, l'A.P.P.F. a organisé plusieurs débats pour essayer de trouver des solutions. Ainsi on a constaté que l'amélioration de l'enseignement du français devrait passer par :

- une meilleure formation des enseignants ;
- l'encouragement de l'étude du français chez les jeunes ;
- l'augmentation et l'encouragement des échanges scolaires et les voyages en France de jeunes Portugais ;
- une coopération plus étroite avec les Bureaux d'Action Linguistique pour la mise en oeuvre de programmes culturels et d'animation pour les jeunes dans les écoles ;
- l'utilisation plus fréquente des medias et des nouvelles technologies.

L'A.P.P.F. a pu contester ce projet de réforme qui représenterait un grand recul pour l'enseignement du français.

Actuellement, l'enseignement de deux langues étrangères est obligatoire à partir de l'âge de 13 ans (première année du 3e cycle de l'enseignement de base). La langue anglaise est la plus choisie dans le second cycle (10 ans) ; le français occupe la deuxième place avec un pourcentage de 40 % d'élèves.

Enfin, l'A.P.P.F. tient à souligner que les prises de position des organismes internationaux, notamment du Conseil de l'Europe et la C.E.E., s'avèrent d'un grand intérêt pour assurer le multilinguisme en Europe.

## QUEBEC : A.Q.P.F.

Nous extrayons du rapport du Président de l'A.Q.P.F., les lignes suivantes :

### La place de la pédagogie

L'originalité et la place de l'AQPF, c'est de regrouper tous les ordres d'enseignement et de faire connaître publiquement et devant les instances ministérielles le point de vue des professeurs de français sur l'enseignement du français. C'est dans cet esprit que j'ai proposé la création d'une Commission pédagogique pour doter l'association d'une voix officielle et d'un moteur d'animation. La Commission allait aussi permettre au CA de connaître le point de vue des membres sur les questions pédagogiques. J'ai pu compter sur la collaboration des responsables de niveau qui ont travaillé de concert avec les sections. Nos positions sur le Plan d'action et La place de l'orthographe et de la grammaire dans l'enseignement du français sont le fruit de ses travaux.

### L'information aux membres

Mes lettres fréquentes, doublées souvent de copies de mémoires, positions de l'AQPF, interventions du président, etc., -quoique coûteuses-, voulaient associer tous les membres aux activités de l'association. J'entends poursuivre cette pratique.

### La visibilité de l'association

Conférences de presse, entrevues avec des journalistes, représentations au Ministère (ministre, évaluation, recherche, formation, programme), positions officielles (Conseil de la langue française, Conseil supérieur de l'éducation), Mémoire devant le Conseil des collèges, CPIQ, SSJB, CEQ, FIPF, MQF, lançements divers, l'AQPF s'est montrée et a fait connaître le point de vue des professeurs de français. On ne peut pas dire cependant qu'on rend toujours justice à son action.

### Les activités en régions éloignées

Les membres des régions éloignées ne peuvent guère participer aux activités des sections. Par un principe de justice distributive, ils ont aussi droit à des activités pédagogiques. En collaboration avec les sections, nous entendons au cours de la prochaine année mettre sur pied de telles activités et profiter de l'occasion pour rencontrer la presse locale.

Michel THERIEN

### RUSSIE :

#### L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN RUSSIE ET EN URSS

L'enseignement du français en Russie remonte aux années trente du XVIIIe siècle, époque de l'installation dans la capitale de deux ou trois écoles privées. Vers la fin du siècle, on assiste à la naissance d'autres établissements scolaires, surtout privilégiés, tels que les écoles militaire et de marine, l'institut des jeunes filles nobles, aussi bien que de nombreuses pensions destinées aux jeunes nobles. Dès le début du XIXe siècle, les historiens parlent déjà des natifs français invités dans les familles nobles (puis bourgeoises) de Pétersbourg, de Moscou et de province en qualité de professeurs de langue, chargés de préparer les enfants aux écoles nommées ci-dessus. La connaissance du français, leur assurait l'accès aux Universités de l'Europe pour poursuivre leurs études.

En 1828, le français entre dans les programmes des écoles secondaires nationales. Après la révolution de 1917, l'URSS devient le premier pays où l'enseignement de la langue étrangère devient obligatoire pour toute la population. Est élaboré un programme complexe qui prévoit l'enseignement des langues étrangères dans un large contexte culturel: on enseigne parallèlement langue, littérature, histoire et géographie (1930). Sont publiés les matériels scolaires créés par les éminents philologues. Pour la leçon de langue étrangère à l'école secondaire les classes de plus de 25 élèves sont divisées en sous-groupes de 7 à 10 personnes (1961-1962). On voit naître (1964) des écoles secondaires spécialisées, avec l'enseignement de disciplines sociales en langues étrangères, assurant de profondes connaissances linguistiques, le français étant une parmi d'autres langues européennes. Actuellement le français est enseigné de la 4e à la 11e classe de l'école secondaire à raison de 476 heures par an.

Pour les écoles professionnelles (15-16ans, 3 ans d'études après la 8e classe de l'école secondaire) le programme prévoit 70 heures d'apprentissage d'une langue étrangère pour la première année d'étude. A l'école maternelle, la langue étrangère reste facultative, elle peut être demandée par les parents de l'enfant.

Selon les données statistiques de 1985/86, le français occupe la troisième place dans l'enseignement des langues étrangères en URSS, ce qui est confirmé par les pourcentages suivants : Anglais 36 %, Allemand 35 %, Français 11,4 %, autres langues 0,6 %.

Le français est étudié dans 14 600 écoles secondaires. On compte dans tout le pays 2,9 millions d'écoliers sans compter 60500 enfants des écoles professionnelles. On y trouve 22000 instituteurs. Parmi ces

derniers, il y en a beaucoup qui ont fait leurs études dans les Instituts pédagogiques (écoles normales supérieures), Instituts des langues étrangères (écoles des langues vivantes) aussi bien qu'en Université (facultés des lettres). Les instituteurs font paraître une revue qui porte le titre de "Langues étrangères à l'école".

Lioudmila VEDENINA  
Professeur à l'Université de Moscou

**SUEDE:**

Information transmise par nos collègues suédoises:

"Petit à petit, nous avons réussi à attirer l'attention sur les conditions et besoins spécifiques de l'enseignement des langues étrangères. Une amélioration est en train de se produire. Dans la proposition budgétaire adressée au Gouvernement par la Direction Nationale de l'Enseignement Public, nous remarquons les faits suivants : la Direction Nationale de l'Enseignement Public se prononce en termes généraux pour un renforcement quantitatif et qualitatif de l'enseignement des langues, notamment de la 2e (langue B) et de la 3e langue étrangère (langue C)."

D'où la directive ministérielle du 18/2/88 qui prescrit dans le secondaire les horaires suivants:

	Sections de 3 et 4 ANS :.....			Sections de 2 ans:	
	1ère année.	2ème année.	3ème année..	1ère année	2ème année
Langue B....	99.....	96.....	96.....	102.....	102
Langue C...	132.....	96.....	96.....	102.....	102

On ne peut qu'espérer que de telles mesures auront l'effet le plus favorable sur l'enseignement du français .

Gunhild KIHLEBERG Gunhild BROMAN

FEDERATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANCAIS

PROGRAMME des JOURNEES  
du  
XXe ANNIVERSAIRE

\* \* \*

C.I.E.P.-SEVRES - 22-23 juin 1989

\* \* \*

ACTIONS EDUCATIVES EN FRANCAIS

1. Développement de l'enseignement en français:
  - 1.1 Le point sur le français enseigné comme langue des professions (libérales, scientifiques, techniques, commerciales...)
  - 1.2 De l'enseignement du à l'enseignement en français :
    - 1.2.1 la réorganisation des programmes d'enseignement
    - 1.2.2 attitudes et actions des professeurs devant une éventuelle simplification de l'orthographe
2. Actions socio-éducatives
  - 2.1 Intensification des échanges interculturels (à l'école, à l'université, en recherche...);
  - 2.2 Expériences francophones : intégration, multiculturalisme... (ZEP (Zones d'éducation prioritaires), Immersion...);
  - 2.3 La traduction en français au service de toutes les cultures.
3. L'exploitation des industries de la langue et de la culture pour l'apprentissage du/en français
  - 3.1 Attitudes et actions des professeurs devant TV-5, la vidéo-cassette, l'ordinateur... et le livre ?

ACTES DU

**7<sup>e</sup> CONGRES MONDIAL**  
**DE LA FEDERATION INTERNATIONALE**  
**DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (F.I.P.F.)**

SOUSCRIPTION

■ CHAQUE TOME ..... 60.00 FF.  
SUPPLÉMENT POUR ENVOI "PAR AVION".... 30.00 FF.

RENSEIGNEMENTS : F. I. P. F.  
1, Av. Léon Journault  
F.92310 SEVRES  
France

Tél. (1) 46.26.53.16

Si vous êtes déjà abonné à **DIALOGUES ET CULTURES** pour l'année 1989, vous recevrez, au titre de cet abonnement, le n° 32 qui représente le **TOME I** des **ACTES DU VII<sup>e</sup> CONGRES**.

Le n° 33, qui constituera le **TOME II** de ces Actes, paraîtra également en 1989 et pourra vous être servi en supplément à votre abonnement de cette année au prix de 60 FF. (+ 30 FF. en cas d'expédition par voie aérienne). Si vous souhaitez recevoir ce supplément, veuillez avoir l'obligeance de nous retourner le bulletin ci-dessous, dûment rempli, accompagné du règlement correspondant.

Si vous n'êtes pas abonné et que vous souhaitez recevoir les **TOMES I** et **II** des Actes du **VII<sup>e</sup> Congrès**, veuillez également nous retourner le bulletin ci-dessous avec votre règlement.

---

**BULLETIN DE COMMANDE des ACTES DU VII<sup>e</sup> CONGRES MONDIAL DE LA FIPF**

à retourner à la FIPF : 1, av. Léon Journault - F.92310 SEVRES, France)

**NOM :** Prénom :

**Adresse :**  
(en lettres capitales)

- 1) je suis déjà abonné à **DIALOGUES ET CULTURES** pour 1989 ; je désire recevoir le **TOME II** (n° 33) des Actes du 7<sup>e</sup> Congrès, en supplément à cet abonnement, au prix de : - 60,00 FF. pour envoi par voie de surface ( )  
+ 30,00 FF. pour envoi "PAR AVION" ..... ( )
- 2) je ne suis pas abonné à **DIALOGUES ET CULTURES** ; je souhaite recevoir les **TOMES I** et **II** des Actes du **VII<sup>e</sup> Congrès** selon tarif ci-dessous :
- |                        |                                 |                            |
|------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| - <b>TOME I</b> .....  | 60 FF. par voie de surface      | { parution en janvier 1989 |
|                        | + 30 FF. pour envoi "PAR AVION" |                            |
| - <b>TOME II</b> ..... | 60 FF. par voie de surface      | { parution en juin 1989    |
|                        | + 30 FF. pour envoi "PAR AVION" |                            |

Ci-joint le règlement correspondant à ma commande soit : .....

Règlement à l'ordre de la FIPF (et non pas à l'ordre du CIEP) soit :

- par chèque bancaire ou postal ;
- par virement :
  - . au compte bancaire FIPF n° 28542.09 à la BANQUE O.B.C. :  
B.P. N° 195 - 75783 PARIS CEDEX 16
  - . au compte postal FIPF :  
CCP PARIS N° 1453 53 Y - C.C.P. PARIS 75900 PARIS CHEQUES.



DE LA PART  
DU BUREAU INTERNATIONAL  
DU COMITE D'ORGANISATION  
DU VII<sup>eme</sup> CONGRES  
DU BUREAU DU SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

**MIEUX D'EUX**

A TOUS NOS LECTEURS

POUR

**1989**

BULLETIN DE LIAISON de la Fédération internationale des professeurs de français

SECRETARIAT GENERAL DE LA F.I.P.F. : 1, avenue Léon Journault - F. 92311 SEVRES Cedex (France)

Tél : 46.26.53.16 ou 45.34.75.27

Téléfac : (1) 46.26.81.69

# KALÉIDOSCOPE

SUPPLEMENT au n° 40 de "UNE LETTRE DE LA F.I.P.F.

DECEMBRE 1988



## FRANCOPHONIE.

Le numéro 8 (octobre 1988) de "DIAGONALES", supplément au "FRANCAIS DANS LE MONDE", s'ouvre sur une interview d'Alain DECAUX, académicien et nouveau ministre français de la francophonie.

Parmi les points à retenir de cette interview :

"Je ne serai pas le Ministre chargé de poursuivre les auteurs de barbarismes à la télévision ou le donneur de leçons de beau langage aux animateurs de radio".

"Un groupe de travail a été réuni en vue du Sommet de DAKAR pour mettre en place d'importantes initiatives d'enseignement et de formation du genre de celles qui ont permis de créer l'UREF à QUEBEC, sous l'égide de l'AUPELF."

"La parole de la France, quand elle s'adresse à ses partenaires européens aura d'autant plus de poids qu'elle sera forte des préoccupations de l'ensemble de la Communauté francophone".

"Au niveau des Etats, l'avenir de la langue française est lié à la volonté des Européens de faire de l'Europe une communauté plurilingue et pluriculturelle. D'où la nécessité bien sûr, des mesures immédiates pour favoriser au minimum l'apprentissage de deux langues étrangères".

Il semble que la France dans ce domaine soit moins mal armée que l'on pense puisque, selon l'article suivant "les langues de France" signé de Louis-Jean CALVET, vingt-cinq communautés linguistiques différentes de nationalité française, ont le français comme langue seconde et non pas langue maternelle.

\* \* \* \* \*

Dans ce même numéro, un article fait "l'état des lieux" de la presse francophone :

Avec plus de 2 000 titres différents, cette presse représente une force francophone considérable. Elle souffre cependant de handicaps financiers, politiques, technologiques parfois considérables. Des résolutions sont prises cependant, qui vont dans la bonne direction, dans le domaine de la formation des journalistes, du développement du marché publicitaire...

Le XXe congrès de l'Union Internationale des journalistes et de la Presse de Langue Française (UIJPLF) a récemment convenu d'orienter l'action médiatique vers les jeunes, majoritaires dans les pays du sud ! On ne peut que s'en féliciter, mais se pose alors une question : comment se fait-il que l'UIJPLF ait été si ouvertement absente du congrès mondial des professeurs de français ? Les journalistes, nouveaux ou anciens n'ont-ils pas compris que les enseignants de/en français sont les pourvoyeurs de leur clientèle potentielle ? Qui lira demain cette presse francophone si personne n'en forme, aujourd'hui les lecteurs ?...

### FRANCOPHONIE et LANGAGE SCIENTIFIQUE :

Dans le numéro de juin 1988 de "La Science en Français", Daniel PAJAUD, Président de l'Association Nationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française, (ANSULF), s'insurge contre un article du monde du 18 février 1988, dans lequel un editorialiste annonçait :

"L'Europe a besoin d'un outil minimum de communication qui ne peut être que l'anglais".

Nous ne pouvons que soutenir le président PAJAUD dans sa lutte incessante pour faire admettre

1) que l'anglais n'est pas la seule langue scientifique possible, -et le professeur Jean BERNARD et l'astronaute Jean-Loup CHRETIEN en sont des preuves renommées-,

2) qu'aucun scientifique français ne devrait abdiquer sa fierté de pouvoir exprimer son savoir en français.

A noter dans ce même numéro, la traduction d'un article de Engen GARFIELD, paru dans "The Scientist" (8/02/88) qui, bien qu'apôtre de l'anglophonie scientifique universelle, reconnaît que "Langage et pensée sont indissociables, et ainsi pour des scientifiques, penser en anglais seulement dans leur travail aboutirait à séparer encore plus la science du reste de leur vie... L'utilisation extensive de la langue anglaise est source d'autant de désavantages que d'avantages : les savants anglo-américains n'ayant pas besoin d'apprendre une autre langue, s'excluent ainsi de la connaissance intime d'autres cultures... La publication de la plupart des découvertes devrait être faite dans la propre langue de leurs auteurs, de manière à leur donner d'abord une garantie de priorité et ensuite la tranquillité suffisante pour continuer leur travail".

Il semble bien que l'opposition à l'anglomanie scientifique ne soit plus une spécialité française et qu'un réveil des consciences soit perceptible, qui annonce un meilleur équilibre des langues des publications scientifiques.

D'ailleurs, pour reprendre les termes de Makhiliv GASSAMA, Ministre de la Culture du Sénégal, dans son article "La Francophonie et l'Afrique" publié dans ce même numéro :

*"Toutes les communautés humaines qui existent aujourd'hui sur notre planète, méritent respect et admiration, puisque chacune, par la force de sa civilisation, a réussi à être présente au rendez-vous du XXe siècle".*

### FRANCOPHONIE :

La revue bimestrielle Wallonie/Bruxelles de la Communauté Française de Belgique, rapporte l'histoire des émigrants belges du milieu du XIXe qui ont colonisé les terres fertiles du Wisconsin. On trouve les noms des Walhain, Rosières, Namur, Grand-Leez parmi les villages de cette région !...

Hélas, le "belge" (wallon) n'est plus guère pratiqué là-bas, assimilation oblige ; les galettes sont devenues des cookies, les tavernes des saloons, et la langue française n'est plus guère pratiquée que par les anciens, sinon les très anciens !!...

### FRANCOPHONIE ET POLYPHONIE !

Dans ce même numéro, Michelle LAMENSCH se fait l'écho de l'inquiétude de la communauté linguistique wallonne devant le niveau insuffisant des connaissances linguistiques de ses habitants face à l'échéance de 1992.

Pourtant les initiatives originales ne manquent pas pour développer la pratique des langues étrangères.

Le bateau langues : juillet/août linguistique sur les canaux.

Le train langues : tous les matins au départ de Mons, Liège, Hasselt et Bruges.

Les midis polyglottes : casse-croûte allophone à 12 H30!

COLLEGE FERNAND LEGER,  
rue G. Braque,  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES.

Le 24 septembre 1988.

LETTRE A TRANSMETTRE AU PROFESSEUR  
QUI ACCEPTERA DE PARTICIPER A NOTRE PROJET:

**PROJET D'ACTION EDUCATIVE  
SUR LA FRANCOPHONIE:  
NOTE DE PRESENTATION SOMMAIRE.**

Saint-Martin-d'Herès, le 30 septembre 1988

**OBJECTIF:** Réaliser et faire imprimer un lexique "frangio-francophone".

Mmes A. SILVESTRE, M. MAISONNIER, M. PLANCHER,  
M. J.-F. DELARQUE,  
Professeurs.

Collège F. Léger,  
rue Georges Braque,  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES  
FRANCE

**DEMARCHE:** \* Correspondance scolaire avec des élèves francophones (âgés de 11 à 15 ans environ) d'une vingtaine de régions du globe (voir tableau joint): Recensement de mots anglais ou "franglais" de la langue courante "Indésirables". Echange de substituts effectivement utilisés.  
\* Centralisation des informations à Saint-Martin-d'Herès: utilisation de l'outil informatique.  
\* Echange éventuel de mots et de tournures pittoresques à promouvoir pour un enrichissement mutuel du vocabulaire.  
\* Echange de renseignements et d'avis sur les coutumes et les comportements contribuant à préserver ou à développer la culture francophone.  
\* Impression de la brochure réalisée et envoi de l'ouvrage à chaque correspondant.

**INTERET:** \* Organisation de l'échange: imaginer une méthode et des structures de travail pour effectuer des synthèses, des recoupements, des choix collectifs: adaptation de l'informatique à ces besoins.

\* Expression écrite et orale: lettres et cassettes enregistrées.

\* Meilleure connaissance de la diffusion du français et de la localisation des francophones dans le monde.

\* Observation plus attentive du vocabulaire courant et incitation au goût de l'étymologie.

\* Enrichissement du vocabulaire individuel.

\* Gestion d'une enveloppe budgétaire.

\* Contacts et collaboration avec des professionnels de la communication: imprimeur, graphiste, peut-être avec un informaticien, et éventuellement avec des linguistes (selon l'évolution de l'intérêt des élèves).

**ELEVES CONCERNES:** 30 élèves environ, dont 10 d'une même classe de cinquième, constituant l'ossature du groupe.

**ENSEIGNANTS:** 4 professeurs, 2 documentalistes, 1 surveillant.

**PARTENAIRES SOLLICITES:** Commissariat général de la Langue française, Ministère de la Francophonie, à PARIS;  
recherche ultérieure de commanditaires pour l'impression de la brochure.

**COUT ESTIME:** 18000 FRANCS sur deux années consécutives (essentiellement: frais postaux, impression et expédition de la brochure tirée à 2 000 exemplaires): 2 600 francs en 1988-89 et 15 400 francs en 1989-90 si le projet aboutit à un ouvrage méritant d'être imprimé de façon soignée (100 pages 15X21, des carré collé, couverture en 2 couleurs).

Pour l'équipe d'enseignants,  
J.-F. DELARQUE.

MADAME, MONSIEUR, ET CHER(E) COLLEUE,

Nous nous permettons de solliciter votre participation à un projet de "Lexique francophone" que nous souhaiterions mener à bien avec un groupe d'élèves, et que vous trouverez décrit dans la note ci-jointe.

Il s'agirait d'organiser une correspondance (lettres et cassettes de magnétophone) avec des élèves de votre établissement, afin d'échanger des expressions et des mots français susceptibles de remplacer les termes anglais abusivement utilisés de part et d'autre, et afin de lutter contre le "franglais" par l'enrichissement mutuel du vocabulaire courant: Il nous semble que nous avons de bonnes chances de trouver ailleurs -et de fournir parfois à d'autres- les tournures françaises adéquates créées ici ou là par l'usage, mais qui font parfois défaut dans une autre région.

Souhaitant établir cette correspondance avec au moins une vingtaine de régions différentes du monde francophone, nous nous chargerions de centraliser les informations, de les mettre en forme, et de réaliser finalement une brochure que nous adresserions à chacun de nos correspondants quand elle serait achevée et imprimée.

Outre l'objectif concret ainsi décrit, cet échange de courrier permettrait à chacun des élèves participants de mieux appréhender la réalité, la richesse et l'extension géographique de notre langue commune.

Au cas où vous ne seriez pas intéressé(e) par le projet, pouvons-nous vous demander de transmettre le présent courrier à un(e) de vos collègues qui répondrait favorablement?

Vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**P.A.E. SUR LA FRANCOPHONIE:**

RECHERCHE INITIALE DE CORRESPONDANTS

SECTEUR:	REGIONS:		
AMERIQUE DU NORD	QUEBEC	OCEAN INDIEN	REUNION
	St-PIERRE-ET-MIQUELON		COMORES
	LOUISIANE		MADAGASCAR
ANTILLES ET GUYANE	GUADELOUPE	AFRIQUE	SENEGAL
	MARTINIQUE		COTE-D'IVOIRE
	HAITI		BENIN
OCEAN PACIFIQUE	GUYANE FRANCSE	EUROPE	ZAIRE OU GABON OU CAMEROUN
	POLYNESIE		MALI OU TCHAD
	NILE-CALEDONIE		BELGIQUE
	VANUATU		SUISSE
			VAL D'AOSTE

### FRANCOPHONIE ET ECONOMIE :

Au cours de la XVII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'A.I.P.L.F. qui s'est tenue en janvier dernier à YAOUNDE (Cameroun), le Sénateur canadien Gildas MOLGAT a exposé "le dilemme".

"Le dilemme de la francophonie nord-américaine et québécoise en particulier qui, malgré des succès indéniables sur le plan économique ces dernières années, se trouve dans une situation où l'anglais est de plus en plus utilisé comme langue des affaires, et où le français parlé par sept millions d'habitants seulement sur un continent qui en compte trois cents millions se trouve devancé par l'espagnol comme seconde langue. Les marchés de cette francophonie minoritaire sont essentiellement continentaux, la francophonie européenne et africaine y occupant une part négligeable... Le sénateur a conclu en souhaitant que soient approfondies les données sur l'usage du français en affaires et étudiées les mesures à prendre pour que la langue française demeure vivante et active sur le plan économique".

### CONNAITRE LA FRANCOPHONIE

La francophonie est à l'ordre du jour. Cette réalité que chacun perçoit est pourtant difficile à saisir tant dans son ensemble que dans ses parties. Ne jetons cependant pas la pierre à ceux qui se penchent sur cette réalité complexe et qui, comme Laura LOPEZ MORALES une collègue mexicaine (1), se lancent à l'eau pour exposer et expliquer des réalités aussi complexes que la situation interne de la Belgique, par exemple.

Dans "Chemins actuels", n° 36 - novembre 1987, elle présente un article sur "L'unité et la diversité de la francophonie".

En ce qui concerne la Belgique, on peut lire :

*"Sur le plan religieux nous avons d'un côté la communauté française, catholique et de tradition libérale ; de l'autre côté la communauté néerlandaise majoritairement protestante et conservatrice."*

S'il est exact qu'il existe des différences d'opinions politiques entre les deux communautés, (la communauté flamande étant à dominante sociale-chrétienne, la communauté francophone, à dominante socialiste), il est inexact d'expliquer l'opposition entre elles par des facteurs religieux. La religion dominante, et très largement, des deux côtés de la frontière linguistique étant le catholicisme.

Selon un enquête statistique réalisée en 1985, un Belge sur quatre participe à l'eucharistie chaque dimanche : un Flamand sur trois, un Wallon sur cinq et un Bruxellois sur dix. A l'occasion des grandes fêtes, la pratique religieuse dominicale augmente et dépasse 50 % en Wallonie comme en Flandre.

(1) *Unidad y Diversidad de la Francofonía*, pp 5 à 11, in CHEMINS ACTUELS, n° 36, novembre 1987, édité par l'AMIFRAM, Association des professeurs de français du Mexique.

### PEDAGOGIE ET INTERCULTUREL:

La Mission Laïque française avait au début de l'année 1988, réuni un groupe de réflexion sur le problème de la "Diversité culturelle des élèves, et les pratiques pédagogiques".

Une présentation des travaux de ce groupe est faite dans le n° 21-22 de Dialogues (octobre 1988) la revue de la MLF.

Nous savons, ô combien, que le dialogue des cultures est à l'ordre du jour des réflexions de la FIPF depuis des années et le restera encore longtemps. Les exemples concrets donnés par divers établissements de la MLF dans le monde, pourront donc utilement étayer les réflexions de nos collègues sur ce point ; Il faut en effet au professeur, une bonne dose d'humilité pour éviter d'avoir à affronter ce type d'accusation :

"Peu de professeurs sont capables d'enseigner les langues et les cultures, car peu d'entre eux sont biculturels ou tout simplement peu d'entre eux acceptent de remettre en question leur propre culture dont l'impérialisme est latent"!

A lire en particulier, après la remarquable introduction de Monsieur André RAFFESTIN, rapporteur du groupe de réflexion, l'article de C. CAMILLERI sur "la notion d'identité culturelle, analyse critique" ainsi que "l'anthropologie dans la formation des enseignants" de Martine ABDALLAH-PRETCEILLE. (Mission laïque française- 9, rue Humblot -75015 PARIS).

#### PEDAGOGIE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS :

Dans le n° 55 de "la Revue de DICIFRAN", Norma AZEMAR développe une idée intéressante à exploiter dans le cadre de la coopération franco-argentine.

Elle suggère que, de la même manière qu'il peut y avoir entre les deux pays des accords d'assistance en formation militaire, il devrait y avoir des accords d'assistance en formation pédagogique.

Considérant les besoins importants en formation qui existent dans son pays, et l'incapacité des divers instituts de formation à satisfaire à la demande, elle suggère qu'en utilisant par exemple les locaux des Alliances françaises, des opérations de court ou moyen terme (2 ans) soit mises en place pour former pédagogiquement les enseignants français, et qu'une fois les besoins satisfaits pour une région, et en attendant que les organismes officiels prennent le relai, la structure ainsi utilisée déménage pour une autre région !

Peut-être ? Pourquoi pas ?, mais en attendant, le B.A.L. doit bien avoir fait la démonstration d'autres possibilités d'arriver à une formation valable des enseignants de français !...

En fait, il semble que devant l'ampleur des besoins, les BAL ne puissent guère faire face qu'aux nécessités du recyclage plutôt qu'à celles de la formation !

\* \* \*

A noter dans le même numéro, une nouvelle rubrique qui présentera dorénavant les pays ayant en commun l'usage du français.

Premiers pays présentés : La Belgique et le Luxembourg.

## **A LIRE .**

### "FRANZOSISCH HEUTE"

Numéro de septembre 1988, de la revue de l'Association des professeurs de français d'Allemagne.

Ce numéro est en effet un numéro spécial sur le Centre International d'Etudes Pédagogiques de SEVRES. Pour tous les professeurs de français qui sont passés par Sèvres, soit pour une visite, soit pour un stage court ou long, - et Dieu sait qu'ils sont nombreux !-, ce numéro remettra en mémoire des noms célèbres : ceux de la plus grande partie de l'encadrement pédagogique du CIEP, auteur des différents articles qui composent ce bulletin. La totalité des activités de la grande maison y est présentée, et s'il est utile aux professeurs de se rappeler les grands moments de pédagogie qu'ils ont pu vivre dans tel ou tel service, il sera surtout utile aux divers B.A.L. dans le monde, d'avoir sous la main, une présentation claire et précise, de l'aide que peuvent leur apporter les divers services du CIEP, un centre qui, pour reprendre l'expression de son Directeur, Madame Jeannine FENEUILLE, possède "une identité et une dynamique propres, uniques dans le système éducatif français".

Souscriptions : VERLAG- MORITZ DIESTERWEG \_ Postfach 110651  
6000 FRANKFURT 1

### "COURRIER F"

Numéro d'octobre 1988 de la revue de la Société Belge des Professeurs de Français.

Parmi les articles, un entretien avec Alain ROBBE-GRILLET, invité à participer à des journées d'études à Bruges.

A noter également, l'article d'Annie BOONE et de Michel PIERRARD sur "Un code de terminologie grammaticale pour l'enseignement du français langue étrangère ?".

Enfin, dans ce même numéro, Claudine de ROCKERE, ancien membre du bureau de la FIPF, donne un compte rendu fort chaleureux du VIIe congrès, des nouvelles orientations de la FIPF et termine par une appréciation toute personnelle, mais que nous vous invitons à partager : "C'est vraiment sympa, la FIPF".

Et nous vous invitons également à suivre son exemple en incluant dorénavant, dans chaque numéro de vos publications, une rubrique FIPF !...

#### ACTES des QUATRIEMES JOURNEES PEDAGOGIQUES de l'ASSOCIATION des PROFESSEURS de FRANCAIS de MADRID

Cette brochure d'une centaine de pages ne rend compte que d'une partie des interventions qui ont marqué ces journées particulièrement riches. Elles s'articulaient autour de quatre thèmes:

1. Problématique de la lecture et de l'écriture ;
2. Nouvelles technologies éducatives;
3. Français des affaires ;
4. Méthodologie et méthodes.

#### LIBERER LA PAROLE... ECRITE

C'est le titre de la communication de Rosario GARCIA MORENO. Elle y expose sa vision, une vision fort personnelle de la lecture, comme moyen de libération individuelle. La lecture des textes, des livres a sa place dans le cours de français langue étrangère.

Partant de l'idée de Nicole GUEUNIER, selon laquelle "il n'est pas pensable de libérer la parole sans libérer tout l'ensemble comportemental auquel elle est liée", Rosario GARCIA MORENO fait déborder les lectures de ses élèves sur les murs de sa classe. "Chaque livre est un microcosme et on peut le développer sur les murs : des articles très sérieux et très scientifiques avec des graphiques, des données, des chiffres concernant la longueur et la forme des paragraphes. Chaque livre peut devenir un livre d'images, que les étudiants résumeront avec des images dessinées ou découpées, ou avec des étiquettes autocollantes..."

Mais le livre peut donner lieu à d'autres développements :

- illustrations par des dessins, des collages, création de jaquettes,
- rédaction d'une préface, d'un "à la manière de...",
- construction d'un autre livre à partir du sommaire,
- qualification des personnages : "si c'était un arbre, ce serait...",

Enfin, "on peut aussi laisser les gens lire tranquillement, manipuler le dictionnaire, tenir leur cahier et expliquer ce qu'ils ont appris, ce qu'ils ont aimé, ce qui les a émus, ravis, intéressés, ce qui leur a paru possible, invraisemblable... et, contrainte des contraintes, leur poser la question : pourquoi ?"

#### LE FRANCAIS DANS LE MONDE :

Le numéro de juillet 1988 présente le dernier des entretiens avec les responsables thématiques avant le VIIe Congrès mondial de la FIPF. Le Comité d'organisation du congrès y exprime ses espoirs mais aussi certaines craintes devant les problèmes d'organisation du congrès.

Nous savons maintenant que ces craintes étaient vaines et que ces espoirs ont été plus que largement réalisés.

Quelle que soit la satisfaction légitime que l'on peut tirer de ce congrès réussi, nous n'irons sans doute pas jusqu'à répondre "pourquoi pas ?" à la question/hypothèse qui terminait l'article : "Alors, rendez-vous dans deux ans ?".

A retenir également parmi les articles de ce n° 218, "apprendre le français en Chine" où Ding Xue Ying et Chen Zongbao montrent que bien qu'encore fort insuffisamment répandu, le français est en pleine croissance en Chine, en particulier au niveau universitaire.

Dans un autre article sur "Les langues et le défi Européen", Françoise PLOQUIN pose certaines questions d'urgence sur le devenir des langues de l'Europe. Nous ne la suivons cependant pas quand elle dit que "l'hégémonie de l'anglais ne pouvant être remise en cause, le combat à mener est celui de la deuxième et de la troisième langue". Pourquoi l'hégémonie de l'anglais ne pourrait-elle être remise en cause ? Elle l'est bien déjà aux Etats-Unis mêmes par les hispanophones qui contestent de l'intérieur l'anglo-américain, elle n'a jamais encore existé dans nombre de pays d'Europe Centrale et de l'Est où l'allemand ou bien le français restent encore largement en tête comme première langue.

Certes l'anglais demeure actuellement la langue étrangère majoritairement enseignée dans le monde, mais il est exagéré de parler d'hégémonie et l'histoire nous montre qu'aucune prédominance linguistique n'est jamais établie pour l'éternité. Qui sait si en 2050 devant l'invincible montée économique d'un milliard et demi de Chinois, le quart de la population mondiale, nos petits-enfants ne seront pas tous en train d'apprendre le chinois et d'oublier Shakespeare ?

Dans l'incertitude de l'attente, et nous rejoignons là les idées de Françoise PLOQUIN, il faut aller vers un multilinguisme authentique et pour cela faire preuve d'imagination : meilleure appréciation des besoins et des objectifs, meilleure adaptation des méthodes en conséquence, multiplication des "classes de langues" au même titre que les "classes de neige" et les "classes vertes".

#### LE FRANCAIS DANS LE MONDE (N° 220-octobre 1988)

Un article intéressant de la plume perspicace de Jacques PECHEUR et Françoise PLOQUIN intitulé :

"Quelle Fédération pour demain?"

Après avoir manifesté leur étonnement et leur plaisir devant l'ampleur de la participation au VIIe Congrès mondial, devant la multiplicité des communications, la variété des sujets discutés, bref la belle démonstration de vitalité de la FIPF à Thessalonique en juillet dernier, les auteurs se posent la question que nous posons nous-mêmes : "Que sera la FIPF demain ?"

Une citation de Thomas MANN dans "Les Buddenbrooks" vient opportunément ramener aux saines réalités :

"C'est au moment où éclatent les signes les plus évidents de la réussite, que sont déjà à l'oeuvre les forces du déclin !"

Plaise au ciel que Thomas MANN ait tort pour l'instant, mais il est vrai que la FIPF a atteint un point qu'en physique on qualifierait de critique : où bien elle doit croître où bien elle va s'étioler ! Le Bureau international devra dans un proche avenir définir les orientations de la Fédération et lui trouver les moyens d'agir efficacement dans les directions qui auront été retenues. Ne pas pouvoir répondre à la demande des associations serait fatal à la Fédération. Ne pas participer aux grands choix politiques de l'action francophone le serait tout autant.

\* \* \*

Autres articles d'intérêt dans ce même numéro :

"Le bus en marche" : échos sur le développement de l'opération "Bus pédagogique" au service de l'enseignement du français aux Etats-Unis.

Egalement intéressant, l'article de Daniel FELDENDLER sur le "Théâtre journal vivant", qui reprend le thème de l'intervention de ce professeur de l'Université de Francfort, à Thessalonique en juillet dernier.

## DIAGONALES :

Nous relèverons plus particulièrement dans ce numéro 7 de juillet 1988 de Diagonales, l'importance donnée aux problèmes concernant l'enseignement dans les Grands Groupes.

Des articles de fond d'André de PERETTI, Nicole TARDIF et Claude OLIVIERI, permettent de faire le point après le congrès de l'APFA à l'île Maurice en avril 1987, la rencontre de la CONFEMEN à SEVRES en février 1988, et avant le VIIe Congrès mondial de la FIPF qui avait prévu de consacrer une de ses séquences à ce problème.

Partout, l'imagination est au pouvoir ! Devant un état de fait dont il est maintenant officiellement admis qu'il est fait pour durer, les enseignants doivent relever le défi ! Que peuvent-ils faire d'autre d'ailleurs ? Un certain nombre de techniques sont à réinventer, une approche différente doit être envisagée, et surtout, sans céder au pessimisme facile qui rend les grands effectifs responsables de tous les échecs, il faut réapprendre à profiter des richesses dynamisantes qui n'appartiennent qu'à eux !

Certes, il n'est pas question dans Diagonales, de faire l'apologie des grands groupes : il est simplement question de faire face avec réalisme à une situation qui n'est pas désespérée : nombre d'exemples de réussites de certains collègues disséminés en particulier aux quatre coins de l'Afrique, mais aussi jusque dans la lointaine Corée, nous le prouvent !

Un autre article de ce numéro 7 est aussi à retenir : celui de Ginette BARBE qui réfléchit à certaines distinctions de base entre FLE et FLS, qui, si elles sont bien comprises devraient permettre d'aboutir à une approche méthodique plus appropriée de l'enseignement du français langue seconde.

Enfin, retenons dans un autre domaine, l'article de Bernard CASSEN qui inlassablement poursuit sa croisade pour convaincre les esprits de tous bords de l'importance primordiale des industries de la langue pour non pas le développement, mais peut-être simplement la survie des langues de demain, en particulier celles de moindre diffusion. Par delà les chauvinismes frontaliers, c'est l'Europe qui seule à l'heure actuelle a les dimensions et le poids nécessaires pour faire pièce à la montée déferlante de l'anglo-américain dans ce domaine.

## "LES MOTS D'ORIGINE ROMANE DANS LA LANGUE LETTONE"

par André BANKAVS, Doyen de la Faculté des langues de RIGA.

Savez-vous que parmi les emprunts étrangers assimilés par la langue lettone, une des deux langues baltes encore usitées de nos jours, le plus fort pourcentage provient des langues romanes et du français en particulier : 2.000 mots pour le français contre 1.100 pour l'anglais et 700 pour l'allemand, 340 pour l'italien, 150 pour l'espagnol etc...

Ce petit ouvrage publié par l'Université de RIGA, pourra intéresser les spécialistes en lexicologie.

## BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LETTRES.

( n° 47, septembre-octobre 1988 )

Ce numéro de l'APL évoque le VIIe congrès de la FIPF à Thessalonique auquel son vice-président André WEISS a participé avec l'enthousiasme et la sympathie que ses amis lui connaissent.

Dans ses Propos sur l'humanisme classique, il célèbre l'apport de la Grèce antique à notre civilisation et précise ainsi l'héritage que nous avons reçu :

"- d'abord la maîtrise, la connaissance de soi, l'esprit critique, ...  
- puis le respect de la loi librement acceptée dans l'intérêt de la communauté à laquelle nous appartenons, même si elle nous frappe durement, avec cependant les limites de l'obéissance, quand le pouvoir du moment s'oppose aux lois éternelles et non écrites.

- le refus d'exclusion de l'autre, l'accueil de l'hôte étranger ; les métèques ont joué un rôle essentiel dans la vie et le développement d'Athènes.

- la recherche de la paix  
- sous l'influence de la philosophie grecque, la défense des plus faibles, des esclaves..."

André WEISS exprime dans sa conclusion un sentiment que beaucoup de congressistes auront éprouvé : "Nous gardons surtout le souvenir de cette Grèce qui nous a toujours été si chère et du groupe fraternel que nous y avons formé pendant cette chaude semaine de juillet en communion, d'une rare qualité, avec des professeurs du monde entier. Tout cela nous a fait mieux comprendre que réfléchir sur LE FRANCAIS POUR DEMAIN n'est pas seulement un ensemble de propos administratifs ou même pédagogiques, mais aussi et surtout un idéal commun de paix et de liberté".

### UNE APPROCHE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES NATIONALES EN SUISSE:

Ce livre, diffusé par la Conférence Suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique étudie les problèmes concernant l'enseignement des langues dans la Confédération helvétique : un problème complexe quand on connaît l'autonomie des cantons dans le domaine de l'enseignement.

La mise sur pied de "Points de rencontre" qui ont pour mission au niveau fédéral, de définir les modalités de travail et les objectifs didactiques visés, de définir les aptitudes acquises et les moyens de les développer, peut aider à harmoniser les actions et clarifier les situations.

Rappelons qu'une des visées de la scolarité obligatoire en Suisse, est de faire acquérir à l'élève en langue seconde une compétence de base utilisable dans la vie pratique, raison pour laquelle l'enseignement est centré sur l'acquisition des compétences orales (compréhension et expression orale), et de la compréhension écrite.

Ces aptitudes sont évidemment développées au degré secondaire, mais les quatre compétences de base restent ainsi définies:

#### ATTITUDES COMMUNES A DEVELOPPER A TOUS LES DEGRES

##### L'ELEVE

- . ACQUIERT UNE ATTITUDE POSITIVE FACE AU PLURALISME LINGUISTIQUE EN GENERAL, A CELUI DE LA SUISSE EN PARTICULIER
- . SE DISPOSE A COMPRENDRE LES AUTRES DANS LEUR LANGUE ET A COMMUNIQUER AVEC EUX
- . S'EFFORCE DE SAISIR LES ASPECTS CULTURELS PROPRES A D'AUTRES REGIONS LINGUISTIQUES
- . FAIT PREUVE DE COMPREHENSION POUR LE GENIE D'AUTRES COMMUNAUTES LINGUISTIQUES
- . EST SENSIBLE AUX ASPECTS ESTHETIQUES DES LANGUES

#### POINTS DE RENCONTRE

En tant qu'auditeur, l'élève est capable de

- . prendre part à une conversation qui tienne compte de ses connaissances et de ses intérêts
- . comprendre les messages, les opinions et les intentions d'autrui
- . comprendre des textes oraux authentiques qui éveillent son intérêt (communication à sens unique)

#### EXPRESSION ORALE

##### POINTS DE RENCONTRE

L'élève est capable de

- . participer à une conversation simple, de raconter, d'exprimer ses intentions et ses opinions, de donner et d'obtenir des renseignements simples
- . parler brièvement d'un domaine familier ou de sa propre personne
- . compenser l'insuffisance des possibilités d'expression par des moyens verbaux (approximations) ou non verbaux (mimiques, gestes, etc.)
- . s'exprimer de façon intelligible pour que la communication soit possible
- . prendre une part active à l'enseignement donné, en principe, dans la langue étudiée, l'accent étant toutefois mis sur la compréhension plutôt que sur l'expression orale

## COMPREHENSION ECRITE (lecture)

### POINTS DE RENCONTRE

L'élève est capable de

- . lire silencieusement un texte simple et authentique qui corresponde à son âge et à son degré scolaire
- . en extraire - surtout s'il n'est pas littéraire - les informations qu'il juge pertinentes
- . justifier sa compréhension du texte
- . reconnaître le sens des mots et des plages de texte inconnus en interrogeant le contexte et au besoin en consultant le dictionnaire

## EXPRESSION ECRITE

### POINTS DE RENCONTRE

L'élève est capable de

- . prendre sous dictée un texte authentique simple
- . prendre des notes personnelles
- . rédiger une communication (ou une réponse), en recourant au besoin au dictionnaire
- . rédiger des avis, énoncer des desiderata et des exigences

Il sait par ailleurs que les incorrections écrites sont moins bien tolérées que les incorrections orales.

### DOCUMENTS pour l'histoire du FLE/S:

Le numéro 2 de cette revue de la SIHFLES vient de paraître.

Au sommaire :

- "Une lettre du XVIIIe siècle contre l'abus de la grammaire" par Henning Düwell : déjà à cette époque, on se battait contre l'abus du métalangage dans l'enseignement de la langue.

- "Trouver le temps long ?" de Louis Porcher

- "L'enseignement de la langue française en Angleterre au XIXe siècle par Paul Gerbod " : Après avoir été de 1066 au XVe siècle "langue officielle" Outre-Manche, le franco-normand devenu le français avait connu ensuite des fortunes diverses, liées aux aléas des migrations et des secousses politiques européennes. Paul Gerbod étudie dans ce court mais intéressant article, comment l'enseignement du français s'est maintenu, d'abord en milieu familial, par le préceptorat, et ensuite en milieu scolaire et universitaire.

Gérard Vigner donne dans ce même numéro, un aperçu de l'histoire de l'enseignement du français au Cameroun.

### FRANSKLARARBULLETINEN : (n° 2/88)

Association des Enseignants de Français en Suède

Deux informations qui montrent comment les nouvelles technologies peuvent être mises au service des professeurs de français.  
UNE EXPOSITION

En janvier 1988, une exposition intitulée ESPACE-OCEAN-LANGAGE a été présentée au musée des techniques de Stockholm par les Services Culturels et Scientifiques de l'Ambassade de France. Elle a remporté un vif succès, notamment auprès des professeurs de français qui ont suivi avec attention les nombreuses conférences qui leur ont été proposées. La conclusion majeure qui se dégage de ces communications est que les sciences devraient avoir leur place dans l'enseignement du français.

## LE MINITEL

Grâce au minitel, accessible aujourd'hui en Suède, il est désormais possible de créer une correspondance télématique directe entre des lycéens suédois et des correspondants français. Le principe de cette correspondance télématique est simple : l'élève suédois écrit son message sur le minitel, la transmission est instantanée et le correspondant français peut y répondre sur le champ. Le minitel contribuera ainsi à une meilleure connaissance réciproque des Suédois et des Français en même temps qu'il entraînera les élèves au maniement de la langue en situation.

## CONGRÈS , COLLOQUES ET SEMINAIRES .

### SEDIFRALE 7 :

Annoncées depuis la 6e rencontre qui avait eu lieu à Buenos Aires en 1987, les Sessions pour Enseignants et Chercheurs de Français Langue Etrangère (SEDIFRALE) auront lieu à Belo Horizonte, dans l'Etat de Minas Gerais au Brésil du 30 juin au 7 juillet 1989.

Les axes thématique suivants ont été retenus :

- I....Langue et politique,
- II...Langue et littérature,
- III..Langue, sciences techniques,
- IV...Langue et cultures.

Toute proposition de communication peut être envoyée au :

COMITE d'ORGANISATION - SEDIFRALE 7

Rua de Bahia 573/1007

30.160 Belo Horizonte

Minas Gerais - Brésil

Tel : (55-31) 226 18 19

### "BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE"

Titre du congrès annuel de l'APFUC qui se tiendra du 28 au 30 mai 1989 à l'université LAVAL à Québec.

Au programme :

- 1) Bicentenaire de la Révolution Française,
- 2) Nouvelles recherches sur la "Légende dorée",
- 3) Jean Cocteau, portrait d'un inconnu,
- 4) Enseignement de la civilisation québécoise franco/canadienne,
- 5) Les mauvais genres,
- 6) Didactique du français,
- 7) Communications libres. Communications à faire parvenir avant le 31/12/88 à Gaétan FLEURIAU CHATEAU, 15, Fairbairn- OTTAWA KIS 1T2 - CANADA

### CONSEIL INTERNATIONAL D'ETUDES FRANCOPHONES:

Le Congrès Mondial du CIEF à la Nouvelle-Orléans se déroulera du mardi 11 au samedi 15 avril 1989 à l'hôtel Fairmont. Les prix des chambres sont garantis pour ces dates, y compris pour les nuits du 10 au 15. Il est fortement recommandé d'envoyer immédiatement en janvier la carte de réservation.

Les réinscriptions commencent à midi, 11 avril, à l'hôtel, suivies en soirée par une réception de bienvenue offerte aux congressistes par le Consulat Général de France et la ville de la Nouvelle-Orléans. Les réceptions lors du Congrès auront lieu à l'hôtel ou sur le Mississippi, ou dans les maisons et cours intérieures du Vieux Carré. Le Festival du Cinéma et de la Musique francophones se tiendra à l'Université Loyola où Cassandra Mabe et Thomas Zamparelli sont chefs du comité local du Congrès.

Est prévue parmi les congressistes, la présence d'écrivains venant des quatre coins du monde francophone : Françoise Mallet-Joris, Tahar Ben Jelloun, Eduard Glissant, Marie-Claire Blais, Madeleine Gagnon, Laurier Melanson, Guy Goffette, Dominique Warfa, Jean Arcenaux, André Roy...

Pour tous renseignements, s'adresser à :  
Maurice CAGNON, Président  
Département of French - Montclair State College  
Upper Montclair, NJ 07043

#### JOURNEES D'ETUDES de la SIHFLES

Elles auront lieu les 21 et 22 avril à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, sur le thème suivant :  
"Faire l'histoire du français langue étrangère ou seconde : problèmes, objets, méthodes".

Pour tous renseignements :  
SIHFLES : 9, rue Lhomond - 75005 PARIS

#### CHANGER L'EDUCATION : LA QUALITE PAR LA LIBERTE:

Un symposium international sur ce thème a eu lieu le 3 mars 1988 à Bruxelles à l'initiative de l'OIDEI (Organisation internationale pour le développement de la liberté d'enseignement). A cette occasion, Roger GIROD, professeur à l'université de Genève, a insisté non seulement sur la liberté qu'on doit accorder à l'offre de savoir, mais aussi à la demande, aux attentes des élèves. C'est de la satisfaction de celles-ci que dépend essentiellement le résultat de l'éducation.

Jusqu'à 14 ans, l'offre correspond assez aux attentes de l'élève et de la société. Après cet âge et jusqu'à 25 ans, l'offre ne répond plus ni aux attentes de l'élève, ni aux besoins de la société. Dès lors, pourquoi vouloir scolariser selon une méthode traditionnelle jusqu'à cet âge-là plutôt que d'essayer des méthodes alternatives : formation et travail, formation par le travail, flexibilité d'horaires?

## DIVERS .

Nous avons reçu récemment la revue "La boîte à fiches", bulletin de liaison des Professeurs de français de Syrie.

Avec des rubriques sur "La France et la culture arabe", un texte de Jorge Luis BORGES sur "La francophonie", et de nombreux poèmes de Théophile Gauthier, il témoigne de la vitalité des professeurs de français de Syrie, vitalité que nous avons d'ailleurs pu apprécier au cours du VIIe congrès.

Nous ne pouvons que regretter davantage que dans un pays où la langue française joue encore un rôle important, il n'y ait pas d'association d'enseignants de français.

Et pourtant, il faudra bien qu'un jour, la FIPF ait sa "Commission régionale pour le Moyen-Orient"!!...

\*

Une correspondance scolaire est souhaitée par une école publique française avec une classe d'enfants de même âge (6-7 ans) à Québec, et une autre de même type dans un pays africain de français langue seconde.

Pour tous renseignements adressez-vous à  
Monsieur Xavier LEVY - Ecole publique - 47290 MONBAHUS (France)

## QU'EST-CE QUE LA CARAÏBE ? QU'EST-CE QUE LE CREOLE ?

"L'aire culturelle et géographique désignée sous le nom de "Caraïbe" est à première vue indéfinissable, tant par ses composantes que dans ses contours. Doit-on la limiter à l'arc des îles, ou au contraire la concevoir dans un plus grand espace, où inclure les trois Guyanes, qui sont continentales, et Panama, dont le peuplement est en partie Antillais ?"

Ainsi commence un article de l'écrivain martiniquais Edouard GLISSANT intitulé: "Une vocation à comprendre l'autre", et publié dans CHEMINS ACTUELS N°36, revue de l'AMIFRAM.

Selon l'auteur, cette nouvelle zone culturelle constituée à partir de la colonisation est en train d'engendrer des "cultures nouvelles", une " nouvelle civilisation ". Le métissage résultant des vagues démographiques qui ont atteint cette zone n'a pas abouti à " un consentement passif des valeurs imposées" et les Antilles nous présentent une civilisation " en pleine ébullition qui se construit dans l'exaltation du multilinguisme".

Une des manifestations les plus spectaculaires de cette effervescence est la créolisation, dont un des caractères majeurs réside dans l'apparition d'une langue originale : Le créole, "langue qui n'est pas une déformation patoisée de la langue française, à laquelle sa syntaxe, qu'on répute d'origine africaine, est totalement étrangère".

Un second article, dans la même revue, est consacré à la situation dans la Caraïbe francophone. Il est dû au professeur Jean BERNABÉ. Pour les créoles à base lexicale française, on distingue deux zones:

1) La zone américano-caraïbe (6.000.000 de locuteurs) qui est constituée des îles (Haïti, Îles Vierges, Dominique, Martinique, Ste Lucie, Grenade, Trinidad), du territoire de la Guyane, de petites enclaves au Brésil, à Guyana, à Panama, au Vénézuéla, en Louisiane.

2) La zone de l'océan Indien (1.800.000 locuteurs) qui comprend l'île Maurice, la Réunion et les Seychelles.

D'abord langues des esclaves, les créoles sont devenus de nos jours, langues des masses populaires. Ce sont des langues dominées, en ce sens que partout où les créoles existent, ils sont dominés par des langues de prestige, généralement européennes: français, anglais, néerlandais, ... Cette situation est appelée "diglossie" par les spécialistes. Dans certaines situations, officielles par exemple, il serait fait appel au français tandis que le créole serait utilisé dans l'intimité. C'est là une vue trop théorique, qui ne correspond pas à la réalité; on s'en rend compte quand on sait que sur 5 millions d'Haïtiens seulement 10% sont capables de recourir au français : les autres ne connaissent que le créole !

Les créoles dominent plus à la campagne qu'à la ville; ils sont laissés hors du champ pédagogique, et apparaissent comme des langues "de résistance, de contestation, de combat", symboles d'identité. Enfin, il faut mettre l'accent sur la jeunesse des créoles:

Alors que le français a douze siècles, les créoles en ont à peine trois ! Actuellement, on assiste au phénomène de la "décréolisation"! En augmentant le nombre de ses locuteurs par sa pénétration dans le milieu urbain, le créole perd de plus en plus son identité, au profit de la langue de prestige, le français en l'occurrence. Les linguistes, fort attachés à l'étude du créole qui leur permet de mieux comprendre comment se forment les langues, regrettent la décréolisation, accélérée par le développement des médias modernes.

En conclusion, on peut souhaiter, avec Jean Bernabé, que " le créole et le français, qui sont aujourd'hui deux langues légitimes au sein de l'espace caribéen, puissent conjointement servir au développement culturel et humain d'une région caraïbe en pleine mutation et cela, dans une perspective d'échange et de coopération".

## UN DICTIONNAIRE DE NEOLOGISMES

La direction des journaux officiels français vient de publier le premier dictionnaire de néologismes officiels. Il en contient près de trois mille. C'est grâce au concours du Commissariat à la langue française que cet ouvrage a pu être mis au point. Bernard BILLAUD, Commissaire Général de la langue française, explique la raison de cette entreprise : "Il s'agit seulement de contenir, et si possible d'interrompre, l'envahissement de notre langue par des termes étrangers que nous ne nous donnons même plus la peine d'intégrer au génie propre du français, pour lui restituer au contraire sa vitalité assimilatrice et sa force créatrice".

Et il poursuit :

"L'universalité de la langue française ne peut plus, en effet être entendue aujourd'hui comme au temps de Rivarol. Le français restera universel s'il est en mesure non seulement d'exprimer les élans les plus intimes du coeur, les aspirations les plus hautes de la pensée,- ce dont il est capable, avec quel bonheur, depuis toujours- mais aussi de rendre compte de tout ce que l'esprit humain peut concevoir et créer.

C'est la raison pour laquelle ont été instituées des commissions ministérielles de terminologie, plus récemment une commission générale de terminologie, dont la mission est de développer un programme systématique d'enrichissement de notre vocabulaire, surtout dans le domaine scientifique et technique, mais aussi dans tous les domaines de l'activité humaine où la mode et la facilité voudraient imposer un jargon, des tournures, une syntaxe qui, en maltraitant notre langue, constituent une véritable subversion du français."

Reste à voir dans quelle mesure l'usage ratifiera cette entreprise officielle d'épuration du français, si souhaitable qu'elle soit.

Brèves du Commissariat général de la langue française n° 11, novembre 1988.

## LES DEBOUCHES du FLE :

Robert BOUCHARD, responsable de Didactique du français à l'Université de Grenoble, attire l'attention du Président de la FIPF sur le problème qui existe pour les étudiants en F.L.E. qui reçoivent à l'université une véritable formation professionnelle.

Comment mettre en contact ces étudiants formés, à la recherche d'un emploi, et les employeurs potentiels.

Certes la "LETTRE" de la FIPF peut très occasionnellement rendre ce service, mais la Fédération n'est pas apte à se transformer en "bourse aux emplois".

Cependant, le problème existe, et il est bon que nous tous, l'ayons en mémoire afin de pouvoir à l'occasion, venir en aide à ces jeunes collègues.

## A MEDITER

"On ne peut pendant toute une vie étudier et enseigner une langue, surtout quand il s'agit de sa langue maternelle, analyser des oeuvres écrites dans cette langue, les replacer dans leur cadre historique et social, sans être enveloppé par la tentation, depuis longtemps dénoncée, d'assimiler cette langue à un organisme vivant qui croît, lutte, tantôt prospère, tantôt s'étirole, et dont on se sent totalement solidaire, même si l'on sait qu'une langue ne vit que dans les hommes et dans les femmes qui l'écrivent.

TERMINOLOGIE



Association pour la Promotion  
du Français des Affaires.

Nouveau siège social :  
APFA - M. LAUGINIE  
278, rue de Sandillon  
45590 SAINT-CYR-EN-VAL  
Tél. : (16) 38.76 24 05

Sous le haut patronage du Commissariat Général de la Langue Française

. par la COMMISSION GENERALE DE  
TERMINOLOGIE, pour :

- CD-ROM  
Disque optique compact (abréviation  
DOC)
- Golden boy  
Faiseur d'or ou jaunet ="spécialiste  
du marché des devises, qui en connaît  
l'évolution et les tendances".
- usine center  
magasin d'usine

. par la COMMISSION MINISTERIELLE de  
TERMINOLOGIE de l'ECONOMIE, pour :

- boom  
Boum ="hausse subite des cours de  
valeurs ou de marchandises et, par  
extension, d'indices économiques  
en ces domaines ou en d'autres".
- brain trust  
Etat-major
- gap  
écart  
remarque : "différentiel" est  
impropre
- price-maker  
Faiseur de prix

QUELS EQUIVALENTS POUR  
LOBBYING ? BARTERING ? BACK OFFICE ?

. QUE PENSEZ-VOUS DES EQUIVALENTS SUIVANTS POUR :

<u>LOBBYING</u>	<u>BARTERING</u>	<u>BACK OFFICE</u>
action d'un groupe de pression :	troc-images :	gestion des opérations :
	paquet publicitaire :	gestion administrative :
influenceage :	programmes publicitaires :	intendance :
	saucissonnage intégré :	logistique :

. VOS PROPOSITIONS POUR :

<u>LOBBYING</u>	<u>BARTERING</u>	<u>BACK OFFICE</u>
-	-	-
-	-	-
-	-	-

. OBSERVATIONS

. TERMES ETRANGERS OU IMPROPRES POUR LESQUELS VOUS SOUHAITERIEZ QUE L'APPA LANCE UNE  
RECHERCHE

Ci-contre, nous reproduisons un  
appel de "l'Association pour la Pro-  
motion du Français des Affaires".

NOM ou RAISON SOCIALE

ADRESSE

Téléphone

DOCUMENT A RENVoyer A :

APFA  
278 rue de Sandillon  
45590 SAINT-CYR-EN-VAL FRANCE

avant le 14 décembre 1988 et au plus tard le 20 décembre 1988.

STATISTIQUES:

L'ETUDE DES LANGUES A L'ECOLE PRIMAIRE.

En France, l'introduction à l'école primaire d'une langue étrangère interviendra dès la rentrée de 1989, a annoncé le Ministre de l'Education nationale.

Aux Etats-Unis, 22% des écoles primaires offrent des programmes de langues étrangères. Les plus enseignées sont l'espagnol (68%), le français (41%, surtout en Louisiane), et l'allemand (10%).

A Zurich, les électeurs du Canton ont voté récemment en faveur de l'enseignement de la langue française à l'école primaire, (164187 voix contre 97764). Rappelons que le canton de Zurich a l'allemand comme langue maternelle. D'autres cantons seront bientôt appelés à se prononcer sur le même sujet.

(Brèves N°11, NOV.68).

Nous avons noté, dans un numéro reçu malheureusement bien tardivement de la revue de DICIFRAN (Argentine) une mésaventure qui nous a donné à penser qu'un petit rappel aux collègues serait utile.

Répondant à l'invitation en octobre 1987, de l'Ambassade de France en Argentine à l'occasion de la visite du Président de la République française, les responsables de DICIFRAN ont voulu joindre en urgence un certain nombre de collègues de grande banlieue et de province. Hélas, sans succès !

Très vraisemblablement le téléphone et sans doute aussi l'adresse avaient changé !

Ne faites pas comme ces collègues ! :

Signalez vos changements d'adresse et de téléphone à vos associations respectives, et si vous êtes vous-mêmes responsables d'associations, n'oubliez pas de signaler à la FIPF :

- tout changement dans la liste des membres de votre bureau;
- tout changement d'adresse soit des responsables de l'association, soit du siège de l'association.

Donnez-nous, chaque fois que c'est possible, des numéros de téléphone. Soyez sûrs que nous n'en abuserons pas, mais c'est parfois bien utile en cas d'urgence.

Un exemple à suivre : celui de l'Association Dominicaine des Professeurs de français (ADOMPROF) qui nous a donné la liste de son nouveau bureau en moins de 48 heures par TELEFAX !

\*\*\*\*\*  
\*  
\* **NOUS AVONS ETE A L'HONNEUR !** \*  
\*  
\* **EN RAISON DE LEURS ACTIVITES AU SEIN DE LA F.I.P.F** \*  
\* **ET DE LEUR DEVOUEMENT A LA CAUSE** \*  
\* **DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANCAISE** \*  
\*  
\* **ont été promus** \*  
\*  
\* **DANS L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES** \*  
\*  
\* **-Au grade de CHEVALIER :** \*  
\* **Monsieur Younis EL AMIN** \*  
\* **Président de la Commission pour l'Afrique de la F.I.P.F** \*  
\* **-Au grade d'OFFICIER :** \*  
\* **Monsieur Georges HATZITHEODORIDIS** \*  
\* **Président du Comité d'Organisation du 7ème Congrès de la F.I.P.F** \*  
\* **-Au grade de COMMANDEUR:** \*  
\* **Monsieur Jarmo ANTTILA** \*  
\* **Président d'Honneur de la F.I.P.F** \*  
\*  
\* **A TOUS NOUS PRESENTONS NOS PLUS CHALEUREUSES FELICITATIONS** \*  
\*  
\*\*\*\*\*

Directeur de la publication : Jean SOUILLAT  
avec la collaboration de Roland DELRONCHE, Vice-Président de la FIPF  
Tirage : 2 000 exemplaires - 4 numéros par an -  
Imprimé au C.I.E.P. - 92311 - SEVRES Cedex - France